RAPPORT ANNUEL 2023-2024







En 2024, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent atteignait l'âge de 94 ans. Quant à elle, l'Union des producteurs agricoles célébrait son centenaire sous la thématique Du cœur au ventre depuis 100 ans.

Plus qu'un slogan, ce concept est le fil conducteur qui illustre l'essence même de l'organisation. Il rappelle la passion qu'ont les productrices et producteurs agricoles et forestiers pour leur profession et l'engagement dont ils font preuve depuis 100 ans en participant activement au dynamisme des régions et à la vie collective du Québec.





TABLE DES MATIÈRES

Mot de la presidente regionale	4
Mot du président général de l'UPA	5
Instances décisionnelles	6
Organigramme de la Fédération	9
Instances consultatives	10
Vie syndicale, communications et valorisation	13
Commercialisation et mise en marché de proximité	21
Aménagement, environnement et développement régional	24
Services offerts aux producteurs	35
Service de comptabilité et fiscalité	41
Activités des syndicats locaux	43
Activités des groupes spécialisés	51
L'ARTERRE	61
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent	62
SCF Conseils Bas-Saint-Laurent	63
Personnel de la Fédération	64

MOT DE NATHALIE LEMIEUX, PRÉSIDENTE RÉGIONALE



Un an! Une année avec pour mandat de m'approprier les dossiers, de travailler en concertation avec les fédérations voisines, les différents partenaires du milieu. Un an à collaborer avec les MRC, les élus provinciaux et fédéraux, mais avant tout avec vous toutes et tous. Cette année de défis est aussi celle d'une belle équipe, une grande famille : le conseil d'administration; vous, l'exécutif de la Fédération, chacun des syndicats locaux; vous, nos alliés permanents et partenaires; des gens dévoués qui ont tous à cœur le secteur agricole, sa pérennité et son développement.

Cette année est aussi celle des 100 ans de l'Union, une étape anniversaire qui nous permet d'énoncer notre fierté : celle de s'être regroupés, de s'être engagés dans la défense de nos intérêts. Ces 100 ans nous rappellent l'histoire de l'agriculture au Québec, de nos familles, en plus de nous faire réfléchir sur notre savoir-faire, notre expertise et notre dynamisme. Mais avant tout, il met en évidence ce désir encore présent d'améliorer les conditions de travail de chacune et chacun d'entre nous, d'habiter notre territoire et de produire des aliments de qualité pour le Québec et le monde.

En écho à ces 100 ans, nous avons, cette année encore, incarné plus que jamais notre raison d'être, la force de notre Union. Le 8 mars dernier, près de 500 d'entre nous se sont mobilisés dans les rues de Rimouski avec près de 200 tracteurs et autres machineries agricoles. Nous voulions faire comprendre à nos élus que la situation des productrices et producteurs agricoles est précaire pour de multiples raisons : hausse des taux d'intérêt, lourdeur administrative, normes environnementales non réciproques.

Votre mobilisation a mis la barre haute, inspirant au passage toutes les autres fédérations régionales. Si des réponses concrètes à la hauteur de nos revendications se font toujours attendre, notre cri du cœur a su toucher tout le Québec, au point que nos élus ne pourront faire abstraction encore longtemps de l'importance de l'agriculture comme pilier de notre société.

À cela s'ajoutent des consultations à répétitions concernant le REA, le territoire agricole et ses activités, les OGAT, le plan nature. L'année 2023-2024 fait une fois de plus la démonstration que les dossiers qui concernent le monde agricole sont de plus en plus nombreux et complexes. Le soutien de la Fédération régionale dans la défense de ces enjeux et bien d'autres est inestimable. Ses services, ses ressources professionnelles et sa participation aux différents comités sont encore aujourd'hui d'une importance cruciale dans notre rayonnement.

Un an plus tard, mon constat est que vous m'inspirez toujours autant avec vos histoires, vos défis. Les idées que vous me partagez, à chacune de nos rencontres, me stimulent au plus haut point. Le travail en amont pour arriver parfois à de petits changements est gigantesque, mais ô combien motivant. Un pas à la fois, par des messages clairs et des exemples concrets, nous arriverons ensemble à des gains collectifs pour le futur, pour nos relèves. Notre profession est noble et sert tout le monde. Gardons nos manches relevées et continuons d'avancer. Ensemble, rien ne peut nous arrêter!



MOT DE MARTIN CARON, PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Réunis devant l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2023, en marge du congrès général de l'organisation et à l'aube de son 100e anniversaire, plus de 1 000 productrices et producteurs agricoles et forestiers ont participé à une grande marche rassembleuse et solidaire pour la relève agricole et l'avenir des fermes de chez nous. Leurs inquiétudes et leurs espoirs, clairement exprimés sous la forme d'un manifeste historique, témoignaient d'une volonté inébranlable d'assurer leur participation quotidienne à un projet de société de toute première importance : celui de nourrir durablement leurs concitoyens, d'évoluer dans un environnement d'affaires compétitif et d'être au cœur des discussions et décisions ayant une incidence sur leur avenir ainsi que sur celui de la relève.

Ce cri du cœur a continué sa lancée en 2024, comme en témoignent les 17 rassemblements régionaux en première moitié d'année. À ces occasions, des milliers de productrices, de producteurs et de relèves ont manifesté l'ampleur de leur ras-le-bol sur une variété d'enjeux économiques, territoriaux, climatiques et environnementaux. Le message central était indéniablement le déficit de reconnaissance à leur endroit. La réponse du gouvernement du Québec a pris la forme, en juin 2024, d'un certain nombre

de chantiers, de mesures et d'initiatives (233,6 M\$). Cette ouverture marquait une avancée positive, sans toutefois combler toutes les attentes des productrices, des producteurs, de la relève et de leurs organisations respectives.

C'est pourquoi nous avons continué de militer fortement, en deuxième moitié d'année, en faveur de la création, du maintien et de la bonification (selon le cas) de politiques, d'initiatives et de mesures structurantes, novatrices et pérennes permettant aux productrices et aux producteurs de vivre pleinement de leur métier et de saisir l'ensemble des possibilités sur tous les marchés. Nous avons aussi rappelé à maintes reprises que l'adaptation des entreprises agricoles et forestières, en matière d'agroenvironnement, fait l'objet d'efforts soutenus depuis des décennies et qu'elles sont des écosystèmes susceptibles de contribuer de façon importante à l'atteinte des cibles québécoises en matière de décarbonisation et de protection de la biodiversité. Les attentes du milieu, de chaque secteur de production (dont la protection de nos érables en terres publiques) et des régions (en l'occurrence périphériques) sont grandes à tous ces égards et devront être explicitement comblées dans la prochaine Politique bioalimentaire du Québec, en 2025. Les jeunes de la relève s'attendent aussi à un appui beaucoup plus substantiel, à la hauteur de leurs ambitions et de leur importance stratégique.

Nous avons aussi participé pleinement à la Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles (CNTAA), entamée en 2023. Tout au long de cet exercice, nous nous sommes prononcés en faveur d'actions qui tendent vers la défense intégrale de notre garde-manger (dont le principe de « zéro perte nette ») et le renforcement de l'ensemble des mécanismes nécessaires à sa protection. La protection de notre garde-manger, en tant que véritable priorité nationale, est essentielle à l'avenir alimentaire des Québécoises et des Québécois d'aujourd'hui et de demain. Les changements législatifs à venir, le cas échéant, devront respecter cette nécessité.

Réunis au sein de leur Union depuis 100 ans cette année, et appuyés par des permanents passionnés et engagés, les productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec sont au cœur du tissu rural de la province et façonnent le visage des régions sur les plans géographique, communautaire et économique. C'est avec une très grande fierté que nous avons multiplié les initiatives, en cours d'année, pour souligner l'importance de cet élan collectif constamment renouvelé vers la pérennité d'un métier essentiel à l'autonomie et la sécurité alimentaires des Québécoises et Québécois. Et j'ai la profonde conviction que le désir de nourrir et d'en vivre continuera d'animer nos campagnes pour encore très longtemps.

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Assemblée générale annuelle



L'assemblée a les pouvoirs les plus étendus et est le principal organisme de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits; élit des membres du conseil d'administration conformément au présent Règlement; nomme le ou la comptable externe; peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets; prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

Les membres sont représentés à l'assemblée générale de la manière qui suit :

- Les membres des conseils d'administration des syndicats locaux affiliés et du conseil d'administration de la Fédération sont tous délégués d'office;
- De plus, tout syndicat local a droit à une personne déléguée par 15 entreprises inscrites sur la liste ou fraction majoritaire d'entreprises inscrites sur la liste. Les personnes déléguées additionnelles doivent être producteurs agricoles au sens de la Loi sur les producteurs agricoles et membres d'un syndicat affilié à la Fédération.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

DÉLÉGUÉS	
27 octobre 2023	
Fédération régionale (administrateurs)	20
Syndicats locaux	
Basques	13
Kamouraska	25
La Matanie	13
La Matapédia	13
La Mitis	16
MRC de Rivière-du-Loup	17
Rimouski-Neigette	15
Témiscouata	26
TOTAL	158



INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil d'administration

Nathalie LemieuxPrésidenteJulie Gagnon1re vice-présidente et trésorièreYannick Côté2e vice-président

Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont réunis à sept reprises. Le conseil d'administration s'occupe de l'administration des affaires de la Fédération :

ADMINISTRATEURS

31 juillet 2024

Syndicats locaux

Luc Bérubé Basques Mylène Bourque Kamouraska Yannick Côté La Mitis **Bruno D'Astous** La Matapédia **Yves Marquis** Témiscouata **Gilles Dupuis** MRC de Rivière-du-Loup François Pigeon Rimouski-Neigette **Daniel Reichenbach** La Matanie

Principales productions

Gabriel Belzile Laitière
Francis Caouette Céréalière
Alexandre Anctil Ovine
Jacques Dionne Porcine
Daniel Lajoie Bovine
Weena Beaulieu Acéricole
Maurice Veilleux Forestière

Autres

Pierre-Luc BouchardAutre production végétaleJean-Sébastien MarquisRelève agricoleJessie RiouxAgricultricesStéphane DubéAutre production animaleGlennis OuelletFerme de proximité

- Prépare le programme des activités;
- Donne suite aux décisions prises aux assemblées générales;
- Étudie et accepte le budget de l'année;
- Soumet le rapport financier à l'assemblée générale annuelle;
- Élit les membres du conseil exécutif, détermine leurs fonctions par résolution et comble les vacances dans les meilleurs délais;
- S'adjoint des comités pour l'étude de certaines questions ou la réalisation de certains projets. Les comités ainsi constitués doivent lui faire rapport;
- Étudie les demandes d'affiliation et décide de l'acceptation ou du refus;
- Comble toute vacance à l'exécutif se produisant dans l'année;
- Décide de la rémunération des dirigeants et des frais de représentation;
- Désigne les signataires des chèques et autres effets bancaires;
- Désigne la délégation ainsi que leurs substituts au congrès général de l'Union;
- Comble toute vacance au conseil d'administration durant l'année, conformément aux dispositions de l'article 13
- Collabore avec les syndicats locaux affiliés à la détermination des principales productions locales sur son territoire;
- Étudie, adopte, modifie ou abroge les règlements de régie interne de la Fédération.

Extrait des Règlements généraux de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

INSTANCES DÉCISIONNELLES

Conseil exécutif



Le conseil exécutif s'est réuni à neuf reprises en 2023-2024. Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives, et d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application du Règlement de la Fédération et voit à ce que chaque membre du conseil d'administration et chaque syndicat affilié s'acquittent des devoirs de leur charge et le respectent.

Il adopte les politiques de gestion des ressources humaines et surveille leur application, le cas échéant.

Extrait du Règlement général de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

CONSEIL EXÉCUTIF

31 juillet 2024

Nathalie Lemieux Présidente

Julie Gagnon 1re vice-présidente et trésorière

Yannick Côté 2e vice-président

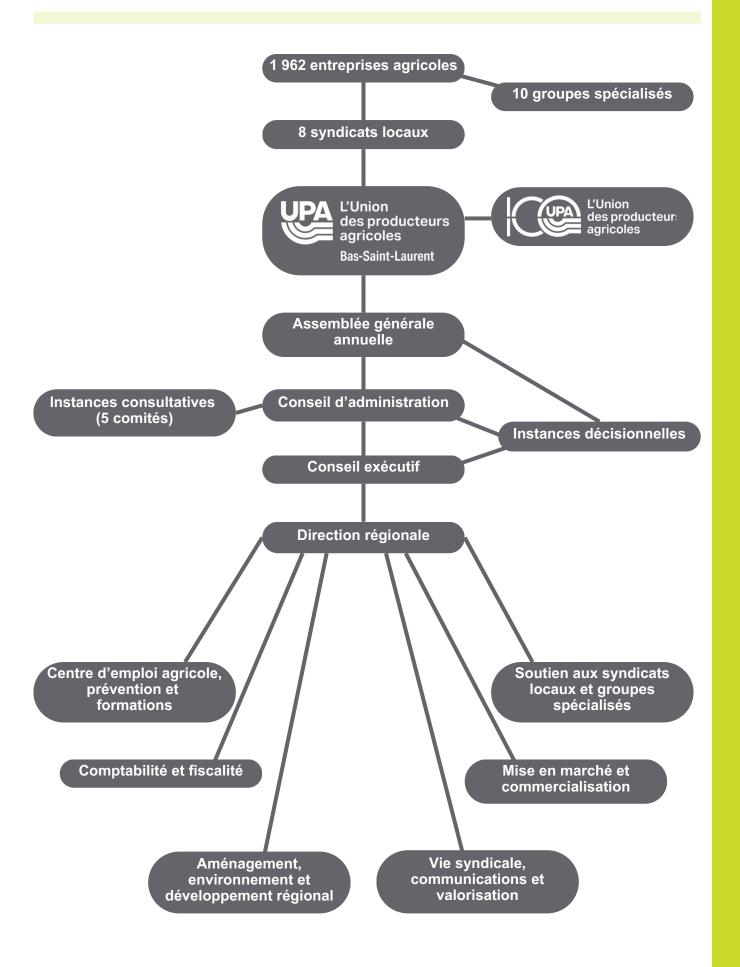
Jessie Rioux

Francis Caouette

Claire P. Beaulieu Secrétaire



ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION



INSTANCES CONSULTATIVES

Comités

COMITÉ EN VIE SYNDICALE, COMMUNICATION ET VALORISATION

Composition: 12 membres

- 1 élu (membre du CE)
- · 1 membre de la relève agricole
- 1 membre des agricultrices
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle

Mandat:

- Rélféchir aux enjeux, stratégies et moyens nécessaires pour le maintien et le développement d'une vie syndicale dynamique, d'une communication efficace et d'une valorisation constante de l'agriculture
- Évaluer les besoins, planifier et faire le bilan des activités en matière de vie syndicale, communication et valorisation
- · Promouvoir l'agriculture et la profession au niveau régional
- Encourager la participation des syndicats locaux dans les organismes et activités du milieu



COMITÉ D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Composition: 11 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre des représentants des groupes spécialisés au besoin. Des souscomités peuvent également être formés au besoin.

Mandat:

- Analyser et formuler des recommandations sur divers sujets traitant d'aménagement du territoire (reboisement, protection du territoire), d'environnement (incluant l'agroenvironnement et la faune) et de développement régional
- Analyser les changements au niveau des règlements et les divers problèmes reliés à la conformité règlementaire sur les sujets déterminés ci-haut, et formuler des avis au besoin
- Alimenter la réflexion sur le développement de l'agriculture et de la zone agricole

INSTANCES CONSULTATIVES

Comités

COMITÉ DE PRÉVENTION

Composition: 10 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des CA des syndicats locaux (1 par syndicat)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Le comité peut s'adjoindre un représentant des groupes spécialisés au besoin.

Mandat:

- Voir à la santé et à la sécurité des gens concernés par les activités agricoles (producteurs, enfants, employés)
- · Agir en matière de prévention en suscitant des réflexions
- Organiser des ateliers de formation et d'information
- · Promouvoir la Mutuelle de prévention



COMITÉ DE FERME DE PROXIMITÉ

Composition: 10 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 8 membres des fermes de proximité (1 par syndicat local)
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat :

- · Faire connaître les enjeux des fermes de proximité au sein de l'organisation
- Outiller les membres du comité dans leur mandat de représentant des fermes de proximité au sein des syndicats locaux
- Dynamiser la vie syndicale par l'adhésion, la participation et l'implication active des producteurs et productrices propriétaires de fermes de proximité au sein de l'organisation
- · Identifier les besoins permettant d'améliorer la situation des fermes de proximité
- Formuler des recommandations et mettre en œuvre des solutions favorisant le développement des fermes de proximité

Il est à noter que le président et la personne à la direction de la Fédération sont membres d'office de chacun des comités. Tous les comités relèvent du conseil exécutif de la Fédération, de qui ils reçoivent des mandats et auprès duquel ils déposent leurs rapports.

INSTANCES CONSULTATIVES

Comités

COMITÉ DE FINANCEMENT ET ASSURANCES AGRICOLES

Composition: 7 membres

- 1 élu (membre du CE)
- 3 représentants de syndicats locaux
- · 2 représentants de groupes spécialisés
- 1 ressource professionnelle (secrétaire)

Mandat:

- Jouer un rôle-conseil auprès du conseil exécutif afin de s'assurer que les différents programmes de financement et assurances agricoles correspondent aux besoins des producteurs agricoles de la région
- Analyser annuellement les différentes statistiques au niveau des programmes d'assurance récolte, d'assurance stabilisation et de financement agricole
- Intervenir auprès de La Financière agricole du Québec pour des plaintes ou des modifications à apporter aux programmes



COMITÉ DES FINANCES ET DU SERVICE DE COMPTABILITÉ ET DE FISCALITÉ

Composition: 6 membres

- 2 élus (président et trésorier membre du CE)
- 2 membres du CA de la Fédération (1 provenant d'un syndicat local et 1 provenant d'un groupe spécialisé utilisateur des services)
- · 2 ressources professionnelles (une agissant comme secrétaire)

Mandat:

- Préparer le budget de la Fédération, effectuer le suivi budgétaire, analyser les états financiers et faire les recommandations appropriées au conseil exécutif
- Analyser les situations financières problématiques et proposer les mesures de correction appropriées
- · Voir à la bonne performance du Service de comptabilité et fiscalité de la Fédération
- Nommer deux personnes responsables de vérifier les entrées et les sorties d'argent ainsi que les pièces justificatives (comité de vérification)



PREMIÈRE FEMME À LA TÊTE DE LA FÉDÉRATION

Les 126 délégués réunis pour l'assemblée générale annuelle, le 27 octobre 2023, ont élu Mme Nathalie Lemieux à la présidence de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, lui donnant le titre de première femme à accéder à ce poste. Elle a succédé à M. Gilbert Marquis qui était président depuis 2012. Mme Julie Gagnon a été élue par acclamation à la 1re vice-présidence. M. Francis Caouette s'est joint au conseil exécutif à l'automne 2023.

ACCUEIL DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

La politique d'accueil a pour objectifs d'établir un premier contact avec les nouveaux producteurs et de leur transmettre rapidement des informations sur l'organisation, notamment son rôle, ses réalisations et les services s'y rattachant. Chaque syndicat local a désigné des ambassadeurs pour aller à la rencontre des nouveaux producteurs de leur territoire respectif et leur remettre une pochette d'accueil. Soulignons particulièrement le travail du Syndicat de l'UPA de Rimouski-Neigette qui a réussi à tous les rencontrer.

L'accueil des nouveaux producteurs favorise un taux d'adhésion plus élevé, d'où l'importance de la démarche. Des efforts sont nécessaires afin de permettre d'augmenter l'adhésion. Une relance des non-membres a été enclenchée dans certains syndicats locaux et doit se poursuivre dans la prochaine année.

MOBILISATIONS SYNDICALES

Les activités syndicales ont davantage eu lieu en présentiel cette année, même si certaines continuent de se tenir en visioconférence pour favoriser un taux de participation plus élevé. Autant les rencontres organisées par les syndicats locaux et groupes spécialisés que celles de la Fédération régionale sont une occasion pour les producteurs de partager leurs préoccupations et échanger sur les dossiers d'actualité.

Convaincus de l'importance des travailleurs de rang, les syndicats locaux se sont investis dans la vente des billets de la loterie Au cœur de l'agriculture d'ici permettant de recueillir un montant de plus de 50 000 \$. D'autres initiatives telles que la vente de poutines ont aussi permis d'amasser des fonds supplémentaires pour le maintien de ce service dans le Bas-Saint-Laurent.

Les producteurs agricoles et forestiers sont constamment confrontés à des défis énormes et plus particulièrement cette dernière année, en raison des impacts de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt, des conditions météorologiques, du manque de soutien et d'accompagnement... Tous ces enjeux sont à l'origine d'une grande marche de solidarité pour la relève agricole, organisée en marge du Congrès, pour exprimer aux parlementaires québécois, sous forme d'un manifeste historique, les inquiétudes quant à l'avenir des fermes. Plus d'une cinquantaine de personnes en provenance du Bas-Saint-Laurent ont rejoint les délégués afin de prendre part à cette marche du 6 décembre 2023.



Au printemps dernier, un mouvement été initié les régions par périphériques pour faire part des impacts de la hausse de l'inflation et du taux d'intérêt sur les entreprises agricoles et de leurs inquiétudes quant à l'avenir de l'agriculture et la relève. Une mobilisation s'est alors tenue à Rimouski le 8 mars 2024, devant le bureau de la ministre de la région, Maité Blanchette Vézina. Près de 200 tracteurs se sont déplacés regroupant environ 500 producteurs agricoles, jeunes de la relève et

partenaires pour lancer un cri du cœur au gouvernement provincial pour une plus grande reconnaissance de la profession et un meilleur soutien de l'État. Des représentants des régions de la Gaspésie et de la Capitale-Nationale — Côte-Nord se sont joints à ceux du Bas-Saint-Laurent pour faire comprendre aux députés présents, Mathieu Rivest de la Côte-du-Sud et Stéphane Sainte-Croix de Gaspé, la détresse engendrée par la situation actuelle, avec des témoignages bien sentis de producteurs. La ministre régionale étant absente à cette mobilisation, le conseil exécutif l'a rencontré le 15 mars. Soulignons qu'une série de 16 mobilisations ont suivi partout au Québec, organisées par les différentes fédérations régionales. Deux d'entre elles se sont déroulées le 19 avril dans les régions voisines de notre Fédération, soit à Carleton-sur-Mer et Sainte-Marie pour lesquelles des producteurs de chez nous se sont déplacés.





Après des mois de mobilisations, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, annonçait, le 13 juin 2024, six mesures totalisant 233,6 M\$. Celles-ci incluaient notamment la bonification de l'initiative d'urgence et l'adaptation du programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt Sécuri-Taux Relève pour venir en aide aux producteurs en difficulté en lien avec la crise agricole. De ces mesures, plusieurs étaient des demandes de longue date. Le soutien annoncé n'est qu'un point de départ, il reste encore beaucoup de travail à faire. Les négociations se poursuivent avec le gouvernement réclamant :

- · Une augmentation significative du budget en agriculture, du soutien, des mesures et programmes
- Une actualisation importante des programmes d'aide à la relève et des règles fiscales
- Un vaste chantier sur l'ensemble des programmes de gestion des risques de l'entreprise
- · Une attention particulière aux défis et besoins particuliers des régions périphériques
- · Une réglementation environnementale favorisant un environnement d'affaires compétitif
- · Une réduction substantielle du fardeau réglementaire et administratif
- Une protection accrue du territoire et des activités agricoles
- Une vision de développement du secteur agroalimentaire orientée vers ses besoins, ses attentes et ses possibilités actuelles et futures

LES 100 ANS DE L'UNION

Une journée de festivités s'est déroulée à Pocatière, le samedi 22 juin 2024. Grâce à l'apport de plusieurs partenaires : l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA), le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), Développement économique La Pocatière (DELP) et la Ville de La Pocatière, l'événement a célébré la force de notre mouvement depuis 100 ans, mais également le fort enracinement de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent par la vitalité de ses entreprises agricoles, de l'enseignement qu'on y offre et de la recherche et développement en agroalimentaire qu'on y pratique.

Pour l'occasion, le Marché public de la Grande-Anse a ouvert une semaine à l'avance, sous une formule familiale avec animation et jeux pour enfants. En plus des produits locaux, une offre alimentaire spéciale a été proposée et cuisinée pour l'occasion par nos producteurs et jeunes de la relève agricole. Le MQAA a participé également à ce marché avec une activité de médiation sur les semis, tandis que le CDBQ à titre d'exposant. Ce dernier a présenté notamment un kiosque de dégustations de produits développés entre ses murs depuis plus de 25 ans et une courte conférence intitulée 100 ans d'innovation durant l'après-midi.









Un cocktail du 100e a été offert sous forme de 5 à 7 dans la cour intérieure de l'ITAQ. Cette activité festive a été suivie d'une visite du MQAA, ouvert à tous moyennant une contribution volontaire. Toutes les expositions du musée étaient accessibles, dont celle, exclusive, consacrée au 100e de l'UPA, qui était présentée qu'à seulement deux endroits au Québec durant l'été. La soirée s'est terminée avec la projection extérieure du court-métrage Habiter la terre sur l'arche agricole du 100e anniversaire, érigée dans le stationnement de l'ITAQ près du marché public. Cette projection a défilé en boucle en soirée du 22 au 25 juin, de 22 h à minuit. Une autre activité du 100e doit se tenir à l'automne dans le secteur est du territoire.

REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

La Fédération continue d'interpeller les élus provinciaux et fédéraux. Dans la dernière année, il a été possible pour les membres du conseil exécutif d'échanger avec le ministre Lamontagne le 16 janvier 2024, lors d'une tournée dans le Bas-Saint-Laurent. Étaient présents également la députée de Rimouski et ministre responsable de la région, Maïté Blanchette-Vézina, et le député de la Côte-du-Sud, Mathieu Rivest. Ces rencontres ont permis de rappeler les préoccupations actuelles des entreprises agricoles en lien avec le manque de liquidité occasionné par l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, sur le besoin urgent de programmes mieux adaptés aux régions, sur la protection du territoire agricole et des érablières pour assurer le démarrage et le développement des entreprises, et aussi, sur l'importance du soutien à la recherche, que ce soit dans les centres d'expertise et institutions pour favoriser des avancées en agriculture et un meilleur accompagnement des producteurs.





Des délégués du Bas-Saint-Laurent avaient déjà pu rencontrer, avec ceux de la Gaspésie-Les Îles, le député de la Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, la députée de Rivière-du-Loup—Témiscouata, Amélie Dionne, et le député de Gaspé, Stéphane Sainte-Croix, lors du congrès général de décembre 2023. Ils avaient échangé sur les divers enjeux agricoles du moment.

Des représentants de la fédération régionale et du syndicat de La Matanie ont accepté l'invitation de la ministre du Revenu national et auparavant ministre de l'Agriculture, Marie-Claude Bibeau, à une rencontre d'échanges sur les enjeux agricoles tenue le 31 juillet dernier.

Étaient aussi présents des gens de la Fédération de la Gaspésie-Les Îles et la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière, Diane Lebouthillier. Les discussions ont porté notamment sur le besoin de programmes spécifiques pour les régions éloignées. Le coût du transport fait augmenter les prix des intrants, machineries, animaux et diminuer les montants des ventes laissant un revenu net inférieur. Les deux ministres ont manifesté un intérêt à réfléchir afin de trouver ensemble des pistes de solution pour une aide au transport et faciliter l'accès aux différents programmes. Ces rencontres ont aussi permis de les informer des projets, activités et dossiers en cours. À l'occasion, des représentants des syndicats locaux ou groupes spécialisés sont invités à se joindre pour des sujets touchant particulièrement leur territoire ou leur production. Depuis la dernière année, l'invitation est lancée aux fédérations régionales aux prises avec les mêmes réalités dont la Gaspésie-Les Îles.

FINANCEMENT ET ASSURANCES AGRICOLES

Le comité Financement et assurances agricoles s'est réuni à deux reprises au cours de la dernière année, soit le 10 avril et le 24 juillet 2024. Lors de la réunion d'avril, les membres du comité ont rencontré les représentants régionaux de la Financière agricole du Québec (FADQ) afin de faire un récapitulatif de l'année 2023-2024 en ASRA, ASREC et financement pour la région. Les nouveautés prévues au programme ASREC foin à compter de l'année 2024 étaient aussi à l'ordre du jour. Ces nouveautés sont la mise en place de nouvelles grilles d'indemnisation à la suite de différents changements aux paramètres du programme (manque de chaleur, pluie utile, excès de pluie en jours utiles). Lors de la réunion de juillet, il a été question d'une nouvelle condition d'admissibilité à Agri-investissement ainsi que de la bonification au prêt fonds de roulement de même que l'aide financière liée au prêt fonds de roulement. Finalement, le comité a organisé le 15 avril 2024 une rencontre entre un groupe de producteurs assurés à la station météo de Saint-Léon-le-Grand et les représentants de la FADQ pour faire le point sur le règlement final des producteurs assurés à cette station, dans le contexte des précipitations importantes qui ont causé des dommages aux récoltes à l'été 2023.

FORMATIONS SYNDICALES

Des formations syndicales sont disponibles pour les administrateurs de la Fédération régionale, des syndicats locaux et groupes spécialisés. Elles permettent d'acquérir des connaissances afin qu'ils comprennent mieux leurs rôles. Les administrateurs ont aussi la possibilité de suivre en tout temps des conférences et webinaires organisés par l'Union et accessibles sur son site Internet.



REPRÉSENTATIONS DIVERSES

Que ce soit auprès d'élus de tous les paliers politiques ou de directions de ministères, les représentants de la Fédération régionale ont tenu de nombreuses rencontres afin de défendre les intérêts et faire valoir les besoins et attentes des producteurs. Aussi, la Fédération s'implique auprès de divers organismes dont :

- Biopterre
- · Centre de développement bioalimentaire du Québec
- Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent
- · Comité consultatif de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- · Comité directeur de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco)
- · Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent
- · Conseil du Saint-Laurent
- · Conseil régional des partenaires du marché du travail
- · Ferme-école Lapokita
- · Forum des partenaires du développement régional
- · Organismes de bassins versants
- · Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent
- · Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

De ces implications, il en découle une participation active à de nombreux comités pour y défendre vos intérêts, promouvoir l'agriculture et la foresterie tout en visant le développement durable de vos entreprises et la région.

RESSOURCES

Au cours de la dernière année, la Fédération régionale a procédé à l'embauche de nouvelles ressources pour maintenir notre offre de services aux syndicats locaux, groupes spécialisés ainsi qu'aux producteurs. De plus, une activité tenue en début de septembre 2023, au Parc national du Bic à Rimouski, a permis de reconnaître les employés ayant atteint un nombre d'années de service qui correspond à un facteur de cinq.

Plus particulièrement, Mme Mylène Gagnon a été reconnue pour ses 25 ans de service lors du Congrès 2023. Au fil des années, elle a acquis une expertise enviable étant une référence pour ses collègues. Des sincères remerciements lui ont été adressés pour sa contribution au développement de l'agriculture.

La convention collective des employés des bureaux de Rimouski et Saint-Antonin, échue depuis le 31 juillet 2022, a été signée en mai 2024. Celle-ci sera à renouveler en 2026.

COMITÉ EN VIE SYNDICALE, COMMUNICATION ET VALORISATION

Le comité en vie syndicale, communication et valorisation a tenu une réunion le 3 mai 2024 au cours de laquelle le bilan du plan d'action régional 2023 a été présenté avec le plan de renforcement en vie syndicale, de la relève syndicale et de la mixité. Les discussions ont porté notamment sur l'accueil des nouveaux producteurs, le recrutement de nouveaux membres du conseil d'administration, le rassemblement des membres. C'est aussi une occasion pour les syndicats locaux de partager leurs bons coups et de se donner des idées sur des activités mobilisatrices.

INFOPRODUCTEUR

Le bulletin *InfoProducteur* est envoyé de façon mensuelle à environ 1 700 producteurs et productrices agricoles du Bas-Saint-Laurent. Le taux d'ouverture est en moyenne de 52 % et les désabonnements sont peu nombreux. Depuis mars, un effort particulier a été mis afin de bonifier le contenu. Par conséquent, l'*InfoProducteur* est aujourd'hui beaucoup plus long, mais également plus foisonnant en actualité syndicale, événements et formations.

Au courant de la prochaine année, l'accent sera mis sur une refonte de l'image graphique afin de l'harmoniser aux nouvelles couleurs de l'Union. Des sections doivent aussi faire leur apparition afin de mieux regrouper l'information.



Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

Pouvoir nourrir, pouvoir grandir.

Agriculture · Rimouski, Quebec · 134 abonnés · 11-50 employés

MÉDIAS SOCIAUX

La Fédération continue d'être active sur les médias sociaux. À Facebook et Instagram s'ajoute désormais une page Linkedin. Notre présence sur cette plateforme « professionnelle » permet de tenir informer les différents partenaires de la Fédération régionale sur les projets auxquels nous collaborons. Un nombre modeste de 134 abonnés suivent nos activités depuis son lancement en avril dernier, comparativement à 278 personnes sur Instagram.

Notre page Facebook, avec plus de 2 000 abonnés, fait pratiquement office de « média généraliste ». Elle est l'extension par excellence de notre *InfoProducteur*, mais sans la contrainte temporelle qui accompagne une publication mensuelle. L'instantanéité, principale qualité de Facebook, et la versatilité des outils à notre disposition – textes, photos, vidéos, événements – en font une plateforme de premier choix pour joindre nos producteurs.

INFO PRODUCTEUR

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

À différentes reprises, les élus de la Fédération ont été sollicités pour des articles. des entrevues reportages sur des sujets d'intérêt agricole. Le Bas-Saint-Laurent jouit d'une présence médiatique encore régionale et locale qui fait l'envie d'autres fédérations au Québec. Cultiver de bons rapports avec les journalistes et les animateurs régionaux est primordial et permet de porter la réalité et les enjeux des producteurs de la région auprès du grand public. En collaborant avec eux, nous contribuons à garder bien vivante l'actualité régionale ainsi que la voix des producteurs d'ici.



PORTES OUVERTES MANGEONS LOCAL

Le dimanche 10 septembre 2023 s'est tenu la journée Portes ouvertes Mangeons local à la Ferme Fournier. Au menu : visite des installations agricoles, dégustations, mini ferme, jeu Kasscrout et maquillage pour les enfants. Les propriétaires, MM. Steve Fournier et Jean-Vincent Boulanger, ont ouvert leurs portes à plus de 1 200 visiteurs. Ils ont partagé leur savoir-faire avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté. Le Syndicat de l'UPA de la MRC de Rimouski-Neigette s'est aussi impliqué dans l'organisation de cette activité. Il a profité de l'évènement pour mettre de l'avant les productions du territoire avec des kiosques de produits locaux. L'édition 2024 aura lieu le 8 septembre dans la MRC des Basques.

À propos de la ferme

- Steve Fournier et Jean-Vincent Boulanger, propriétaires
- Ferme bovine familiale fondée en 1880, 5° génération
- 100 % de la production commercialisée en circuit court
- · Superficie de 170 hectares
- Bœufs élevés au pâturage une grande partie de l'année

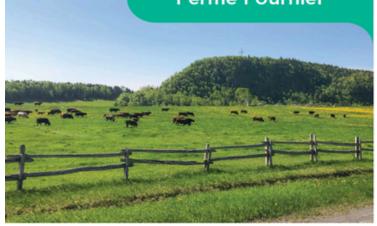








Ferme Fournier









Des gestes concrets pour protéger l'environnement

- Aucun pesticide, herbicide, ni engrais chimique ne sont utilisés sur la ferme
- Utilisation du fumier de ses animaux comme engrais naturel
- Animaux nourris par le foin et l'orge cultivés sur la ferme
- Exploitation des milieux difficilement propices à la culture maraîchère pour nourrir les animaux
- Chaulage des terres afin d'augmenter la pérennité des cultures
- Plan de fertilisation, identification et délimitation des puits d'eau potable, des cours d'eau et des bandes riveraines avec l'aide d'un agronome
- Tracteurs munis de systèmes antipollution à l'urée

COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ



FERMES DE PROXIMITÉ

Le 5 février dernier, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent accueillait les nouveaux représentants des fermes de proximité au sein des conseils d'administration des syndicats locaux. Un administrateur au poste Ferme de proximité se définit comme un producteur ayant un revenu brut de 100 000 \$ et moins, privilégiant un mode de mise en marché de proximité et l'ayant expressément déclaré par écrit au secrétariat du syndicat local avant son élection. On entend par marché de proximité, un système de commercialisation favorisant une plus grande proximité relationnelle (un intermédiaire tout au plus) ou géographique (dans un rayon de 150 km) entre les entreprises et les consommateurs.

La rencontre avait pour buts de souhaiter la bienvenue aux représentants, de mieux les connaître et de les outiller dans leur rôle d'administrateur. Elle était l'occasion pour la Fédération de rappeler le contexte de la mise en place du poste de représentant des fermes de proximité dans l'Union, mais surtout d'échanger sur les principaux enjeux communs des fermes de proximité. Il a été question, entre autres, des difficultés de mise en marché selon les productions, du besoin de mise en valeur et de réseautage ainsi que des attentes des représentants face à leur implication. Les élus ont aussi soulevé le besoin de mieux connaître et joindre les entreprises agricoles qui font de la mise en marché de proximité sur leur territoire en plus de souligner la méconnaissance des services offerts par l'UPA.



Les représentants des syndicats locaux formeront le nouveau comité Fermes de proximité pour la Fédération régionale. Ce comité sera présidé par Yannick Côté, président du Syndicat de l'UPA de La Mitis et membre du conseil exécutif de la Fédération. Mylène Gagnon, conseillère en commercialisation à la Fédération régionale, assurera le secrétariat du comité. Glennis Ouellet a été élue par les représentants pour siéger au conseil d'administration de la Fédération au poste Fermes de proximité. Le comité sera un lieu de réflexion et d'échange entre les représentants des syndicats locaux et la Fédération. Il pourra soumettre des propositions et recommandations afin d'améliorer la situation des entreprises agricoles qui optent pour la mise en marché de proximité.

COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

PETITS AMBASSADEURS

PETITS AMBASSADEURS

S BAS-SAINT-LAURENT

La démarche Petits Ambassadeurs initiée par la Table de concertation du Saguenay–Lac-Saint-Jean

vise le développement du concept d'accréditation « Petits ambassadeurs » partout en province. Une accréditation permet aux services de garde éducatifs une reconnaissance de leur engagement à s'approvisionner en produits sains et locaux (au moins sept produits parmi une liste établie au Bas-Saint-Laurent) et à tenir au moins deux activités éducatives par année en lien avec le monde bioalimentaire. Elle facilite aussi le réseautage entre les producteurs/transformateurs de proximité et les responsables de l'alimentation des services de garde éducatifs afin d'augmenter la connaissance de l'offre et l'intégration au menu des produits locaux.

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent participe au comité Aviseur. Cette année, seize installations ont été accréditées « Petits ambassadeurs », huit CPE ont bénéficié d'un soutien pour réaliser quatorze sorties à la ferme et huit installations ont reçu le Chef Pierre-Olivier Ferry pour un accompagnement en cuisine et la découverte de recettes à saveurs locales.

COMITÉ RÉGIONAL SUR L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ INSTITUTIONNEL

Un comité réunissant les principaux intervenants des milieux de la santé et de l'agroalimentaire travaille à augmenter l'approvisionnement en produits locaux dans les institutions du Bas-Saint-Laurent. Ses membres se sont réunis à cinq occasions pour partager des informations stratégiques et établir de nouvelles collaborations. La Fédération y participe activement.

Avec la contribution financière de l'Entente sectorielle bioalimentaire régionale, le comité a réalisé, l'an dernier, un projet pilote d'expérimentation de cultivars de légumes pour le marché institutionnel d'essais variétaux. Le projet visait à intéresser des producteurs maraîchers du Bas-Saint-Laurent à l'approvisionnement institutionnel et à documenter la culture, la récolte et le rendement potentiel de certaines variétés de légumes afin d'identifier les variétés les plus propices à répondre aux exigences des institutions et du marché de la transformation. Cinq entreprises agricoles ont testé la culture de quatre légumes (dix variétés : carotte, rutabaga, chou et betterave) avec l'accompagnement de deux clubs-conseils. Près de 2 500 kg de légumes produits de la région ont été livrés dans les installations du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Une phase deux est en cours de réalisation grâce au financement du Réseau des Tables de concertation bioalimentaires du Québec (RTCBQ) avec uniquement cette fois des variétés de carotte et de rutabaga. Les entreprises participantes ont été invitées à suivre une formation sur le coût de revient et à visiter Le légumier de l'Est, entreprise de transformation où les légumes récoltés seront transformés et préparés pour les institutions.



COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

MARCHÉS PUBLICS DU BAS-SAINT-LAURENT

À la suite du projet de consolidation et développement des marchés publics du Bas-Saint-Laurent, ceux-ci ont décidé d'unir leurs efforts afin de réaliser une campagne promotionnelle. Coordonné par la Table de concertation bioalimentaire, le projet auquel a participé la Fédération a permis de mettre en valeur l'ensemble des quinze marchés publics et des trois marchés itinérants du Bas-Saint-Laurent par du placement de contenu sur les médias sociaux, les plates-formes Web ainsi qu'à la télévision de Radio-Canada et de TVA.





Grâce à la contribution financière de l'Entente sectorielle bioalimentaire régionale, la campagne s'est traduite par la création d'une image de marque, la réalisation et la diffusion de six vidéos promotionnelles et d'une trentaine de mini clips pour les réseaux sociaux. Les vidéos ont été vues plus de 1 000 000 de fois et ces visionnements ont occasionné plus de 7 000 clics vers la page J'aime mon marché. De plus, durant les mois d'août et de septembre 2023, la population du Bas-Saint-Laurent était invitée à se joindre au mouvement d'achat local et d'autonomie alimentaire en s'approvisionnant dans les marchés publics de la région.

COMITÉ SAINE ALIMENTATION POUR TOUS

Le Comité saine alimentation pour tous (SAPT) de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV), auquel la Fédération participe, a tenu cinq rencontres au cours de l'année. Celles-ci ont permis entre autres de faire le bilan des actions réalisées et d'actualiser le plan d'action pour les années à venir.

Le comité a amorcé les travaux pour la réalisation d'une quatrième journée de mobilisation et d'échange Nourrir le Bas-Saint-Laurent. L'objectif de ces journées étant d'accroître le maillage et les connaissances des acteurs locaux pour la mise en place d'un système alimentaire durable au Bas-Saint-Laurent ainsi que d'identifier collectivement des actions concrètes et novatrices pour un meilleur accès aux aliments sur le territoire.



Tout au long de l'année, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a apporté un soutien technique aux producteurs agricoles tant pour des dossiers collectifs qu'individuels. De plus, elle a assuré un suivi au niveau de la réglementation municipale et provinciale. La Fédération a également participé à différentes rencontres et formations provinciales afin d'être mieux informée sur les enjeux liés aux activités agricoles.

CPTAQ

Tous les dossiers de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) sont traités par la Fédération régionale en collaboration avec les huit syndicats locaux. Au cours de son exercice financier, soit du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, la CPTAQ a rendu 147 décisions pour la région du Bas-Saint-Laurent, dont 105 autorisations, ce qui représente un taux de 71 %.

MRC	Exclusion	Inclusion	Nouvel usage	Agrandissement ou usage accessoire	Morcellement de ferme ¹	Autres²	Total des décisions rendues
				ombre de décisions s autorisés – Super			
Kamouraska	1 0 % - 0	0	7 71 % - 7,1	5 100 % - 0,9	5 40 % - 58,9	12 58 % - 38,7	30
La Matanie	0	0	1 0 % - 0	9 78 % - 11,3	1 0 % - 0	6 67 % - 13	17
La Matapédia	0	0	1 0 % - 0	3 67 % - 0	4 100 % - 183,7	6 33 % - 3,3	14
La Mitis	0	0	5 80 % - 2,8	7 100 % - 3	0	3 100 % - 18,6	15
Les Basques	1 100 % - 7,8	1 100 % - 9,6	2 0 % - 0	13 92 % - 27,2	1 100 % - 101	5 100 % - 49,7	23
Rimouski-Neigette	1 100 % - 5,6	0	1 0 % - 0	3 100 % - 0,1	2 0 % - 0	7 100 % - 25,5	14
Rivière-du-Loup	1 100 % - 2,2	0	3 33 % - 1,2	6 83 % - 28,1	3 67 % - 33,1	3 67 % - 15,5	16
Témiscouata	2 50 % - 2,1	0	0	5 60 % - 1,2	2 50 % - 13,6	9 67 % - 28,9	18
Total	6 67 % - 17,7	1 100 % - 9,6	20 50 % - 11,1	51 86 % - 72	18 56 % - 390,2	51 71 % - 193,1	147

- 1.Les superficies visées ne sont pas identifiées puisqu'elles demeurent en zone agricole.
- 2. Sont compris dans cette catégorie les aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droit acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

Source: CPTAQ

CONSULTATIONS PUBLIQUES

La Fédération a pris part aux diverses activités de consultation afin de présenter les enjeux liés à la protection du territoire agricole et à la réglementation environnementale en agriculture. Cette participation s'est faite en collaboration avec l'Union et les autres fédérations régionales.

Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)

Rédaction et transmission de commentaires sur les orientations proposées et plus particulièrement sur l'orientation 3 : Planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles.

Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles, Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)

Le gouvernement du Québec a lancé une grande consultation nationale afin de moderniser le régime de protection du territoire agricole et de favoriser la mise en valeur du territoire par les activités agricoles. Cette démarche a permis à la fédération régionale de faire connaître ses préoccupations sur le développement de l'agriculture, la protection des terres agricoles et la vitalité des communautés rurales par le dépôt d'un mémoire pour chacune des thématiques abordées : le territoire agricole, les activités agricoles, la propriété des terres agricoles et l'accès aux terres.

Le 8 février, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a participé à la tournée régionale de consultation à Rimouski. Celle-ci a réitéré l'importance et la nécessité de protéger le garde-manger des Québécois ainsi que de développer une politique agricole qui réaffirme la vocation agricole et nourricière des terres agricoles.

Plusieurs représentants de la Fédération, de ses syndicats locaux et spécialisés étaient présents. Ils ont tous pris part aux discussions entourant les trois thématiques abordées durant la démarche de consultation. Les interventions claires, précises et complémentaires de chacun d'entre eux ont permis de faire ressortir les préoccupations ainsi que les enjeux des producteurs et productrices agricoles de la région.

Les délégués ont insisté sur l'importance d'avoir des programmes favorisant le développement de l'agriculture du Québec, facilitant l'accès à la pratique de l'agriculture et le transfert de fermes à la relève et contribuant au développement de modèles agricoles innovants et pérennes. Enfin, la Fédération a aussi demandé au gouvernement d'adapter les programmes d'aide financière à la réalité régionale, d'augmenter le budget global du MAPAQ, de réviser la fiscalité foncière agricole et d'apporter des allègements aux processus administratifs. Les mesures retenues par le gouvernement pour protéger en plus de développer le territoire et les activités agricoles seront connues au courant de l'automne 2024.

À la suite de la tournée régionale, des organisations du Bas-Saint-Laurent, dont la Fédération, se sont réunies le 12 juin dernier afin de poursuivre la réflexion sur les différents enjeux et thèmes abordés lors de la consultation. Bien que plusieurs d'entre eux soient de portée provinciale, il a été convenu d'identifier les sujets et enjeux pour lesquels des actions régionales seraient possibles, dont la remise en culture des terres agricoles dévalorisées, l'accès et l'accaparement des terres. Cette rencontre, initiée par la direction régionale du MAPAQ, en collaboration avec des représentants de la Table de concertation bioalimentaire, de la Table régionale des élus municipaux (TREM) et du Collectif régional de développement (CRD), a également permis d'échanger sur les projets en cours et d'amorcer une réflexion sur les actions à mettre en place en priorité. Une prochaine rencontre est prévue à l'automne afin de poursuivre les échanges et d'aborder l'adaptation aux changements climatiques pour le secteur agricole.



Modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles (REA)

À l'automne 2023, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a tenu quatre journées d'ateliers de cocréation portant sur la modernisation du Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Ces ateliers auxquels la Fédération a participé ont réuni 51 organisations de divers horizons et généré, grâce à la participation de tous les intervenants, plus de 3 500 idées. Les équipes du MELCCFP les ont catégorisées, analysées et regroupées afin d'en dégager des constats qui permettront d'orienter les travaux de modernisation du REA. Le MELCCFP établira, avec toutes les données récoltées, des propositions d'orientations qui feront l'objet de consultations avec les parties prenantes. De plus, comme dans tous les projets de règlement, une consultation publique prendra place en amont de l'édiction.

Hydro-Québec

Le 10 avril 2024, la Fédération a participé à l'atelier de réflexion organisé par Hydro-Québec sur les priorités et les actions énoncées dans le <u>Plan d'action 2035 – Vers un Québec décarboné et prospère</u>.

DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN ET RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Projet éolien MacNider (Matapédia-Mitis)

Le parc éolien du Canton MacNider fait partie des projets qui ont été choisis par Hydro-Québec lors des appels d'offres en énergies renouvelables lancés en 2021. Algonquin Power et Alliance de l'énergie de l'Est construiront en partenariat ce parc d'une capacité installée de 120 mégawatts (MW) sur les territoires des municipalités de Saint-Damase et de Saint-Noël. Afin de transporter l'énergie produite par le parc, Hydro-Québec construira une ligne de transport à 230 kilovolts (KV) qui reliera le poste du parc éolien au réseau d'Hydro-Québec sur une longueur de 7,5 km.

La majeure partie du parc éolien ainsi que la ligne de transport seront localisés en zone agricole. La Fédération a donc rencontré Algonquin Power et Hydro Québec à quelques reprises depuis l'automne 2023. Elle a pu faire part de ses préoccupations et commentaires pour l'établissement du tracé de la ligne ainsi que l'emplacement des futures éoliennes afin de s'assurer de minimiser les impacts sur le territoire et les activités agricoles.



Projet éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk (PPAW)

Situé principalement en milieu forestier sur des terres publiques dans les MRC de Kamouraska, Témiscouata et Rivière-du-Loup, le projet de parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk est mis de l'avant par Énergie éolienne PPAW s.e.c. Il s'agit d'un partenariat à parts égales entre Énergies renouvelables Invenergy Canada et l'Alliance de l'énergie de l'Est ainsi que de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. Outre les éoliennes, d'autres infrastructures seront nécessaires comme un réseau de chemins, un poste de raccordement au réseau d'Hydro-Québec et un réseau collecteur qui serait majoritairement souterrain.

Les Producteurs et productrices acéricoles du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie ont fait des représentations auprès des promoteurs du parc éolien afin de minimiser les impacts sur les érablières exploitées ainsi que sur les superficies à potentiel acéricole à prioriser (PAP) qui ont été identifiées sur le territoire visé. Pour sa part, la Fédération a rencontré Hydro-Québec pour discuter du tracé de la ligne de raccordement en zone agricole.

Dans tous ces dossiers de développement énergétique, la Fédération régionale continue de faire valoir auprès de la CPTAQ, des organisations du milieu et des promoteurs, le fait que les projets de parcs éoliens et de ligne de transport devraient s'implanter à l'extérieur de la forêt privée et de la zone agricole dynamique, des érablières exploitées, des PAP. Ces projets devraient respecter intégralement et sans exception le principe de « zéro perte nette », c'est-à-dire le maintien des superficies agricoles et forestières productives de même qualité afin d'améliorer l'autonomie alimentaire du Québec.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA), MRC DE LA MATANIE

La MRC de La Matanie a décidé de se lancer dans la démarche d'élaboration d'un PDZA. Seule MRC au Bas-Saint-Laurent à ne pas avoir de PDZA, elle disposait toutefois d'une stratégie locale de développement du secteur agricole élaborée en 2018. La Fédération a pris part au comité de pilotage pour l'élaboration du PDZA en collaboration avec des acteurs du milieu. Une rencontre d'échanges et de consultation a permis aux producteurs et productrices agricoles de même qu'au syndicat local de faire part de leurs préoccupations et de leurs ambitions concernant le développement de la zone agricole. La MRC devrait faire connaître les actions priorisées à la fin de l'été.

VERS UNE COHABITATION HARMONIEUSE DANS RIMOUSKI-NEIGETTE

Un des objectifs du PDZA de la MRC de Rimouski-Neigette vise l'amélioration de la cohabitation en milieu agricole. Afin de sensibiliser la population aux enjeux territoriaux des producteurs et productrices agricoles, une campagne de communication comprenant la diffusion d'une capsule vidéo a été réalisée. Celle-ci aborde la question des odeurs et des bruits, la sécurité routière et le partage de la route en territoire agricole. Aussi, une visite à la ferme a été organisée en octobre 2023 pour les représentants des municipalités et du syndicat local où ces thèmes ont été discutés. L'activité a également permis de faire connaître le projet Agriclimat. De plus, la campagne de valorisation « Savourons notre savoir-faire », visant à mieux faire connaître et valoriser l'agriculture ainsi que les agriculteurs, s'est poursuivie avec la diffusion d'une nouvelle vidéo sur les réseaux sociaux et sur le site Internet dédié à l'agriculture de Rimouski-Neigette (https://www.agriculturern.ca). La Fédération régionale s'implique activement dans ces activités pour faire rayonner l'agriculture.

PLAN D'AGRICULTURE DURABLE DU MAPAQ

Deux projets sont en cours de réalisation dans le cadre du Plan d'agriculture durable lancé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) : L'agriculture complice de la biodiversité et Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides.

Ces initiatives, réalisées en collaboration avec d'autres fédérations régionales et des partenaires régionaux, sont financées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du programme Prime-Vert et se termineront en décembre 2024.

L'agriculture complice de la biodiversité

La Fédération régionale participe à la réalisation de ce projet en partenariat avec les fédérations de la Gaspésie—Les Îles (coordination du projet), de la Capitale-Nationale—Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. Il vise principalement à améliorer la biodiversité en milieu agricole en incitant les producteurs à réaliser des aménagements qui sont à la fois bénéfiques pour la ferme et pour la biodiversité.

En novembre dernier, une trentaine de producteurs, d'étudiants et d'intervenants agricoles ont participé à une journée de démonstration au champ qui s'est déroulée à la Ferme JYM de Kamouraska. Cette activité a été organisée en collaboration avec le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud et l'Organisme de bassin versant de Kamouraska, Rivière-du-Loup et L'Islet (OBAKIR).





Les propriétaires de la ferme ont présenté leur démarche d'agriculture durable en abordant les avantages agronomiques et économiques observés pour les différentes pratiques agroenvironnementales réalisées en 2023. Aussi, un enseignant de l'ITAQ a procédé à la démonstration d'un sarcleur avec arrosage en bande permettant de combiner travail de sol, pulvérisation et semis de culture intercalaire dans le maïs.

En février 2024, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec les fédérations de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Les Îles et de la Capitale Nationale-Côte Nord, procédait au lancement du programme de valorisation et de reconnaissance. Ce programme vise à favoriser la conservation et l'amélioration de la biodiversité en milieu agricole ainsi qu'à mettre en valeur les entreprises agricoles ayant réalisé des aménagements et des pratiques favorables à la biodiversité. Les producteurs et productrices agricoles ayant adopté des pratiques allant au-delà de la réglementation environnementale et ayant généré des bénéfices pour la biodiversité étaient invités à déposer leur candidature auprès de leur Fédération. Les entreprises agricoles inscrites recevront une affiche avec le logo L'agriculture complice de la biodiversité lors des journées conférences et démonstration au champ qui se tiendront en août à Saint-André-de-Kamouraska et en septembre à Mont-Joli. Ces affiches pourront être placées en évidence chez les producteurs afin de démontrer la contribution de leurs entreprises à la biodiversité régionale.



Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides

Ce deuxième projet, réalisé en collaboration avec les fédérations de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, consiste à sensibiliser et inspirer les producteurs conventionnels à adopter des méthodes de gestion des ennemis de cultures plus respectueuses l'environnement. L'usage des pesticides n'est pas sans danger pour la santé et l'environnement, et bien que parfois indispensable en milieu agricole, des actions peuvent être mises en place afin de réduire leur utilisation. agricoles. Pour les producteurs le manque connaissances semble être un frein pour adopter de nouvelles pratiques culturales ou pour réduire leur utilisation des pesticides.

Au cours de la dernière année, le projet a permis d'offrir deux séances d'information et de discussion entre producteurs conventionnels et producteurs biologiques où les partenaires ont présenté les méthodes de prévention et de gestion des mauvaises herbes. De plus, une journée de démonstration au champ portant sur le travail mécanique a été réalisée au Bas-Saint-Laurent. Ces activités réalisées en partenariat avec JMP Consultants, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud et Groupe Pousse-Vert ont permis de réunir plus de 70 personnes.

PARTICIPATION AU SOMMET AGROENVIRONNEMENTAL 2024

Plus de 230 producteurs agricoles, intervenants du milieu et chercheurs ont participé au Sommet agroenvironnemental Investir dans l'action, tenu les 28 et 29 février dernier au Centre des Congrès de Lévis. Organisé par l'Union des producteurs agricoles et la Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais, cet événement a été l'occasion de faire le point sur les actions entreprises en agroenvironnement au cours des cinq dernières années et sur les investissements requis pour répondre adéquatement à l'urgence d'agir et de généraliser le virage agroenvironnemental déjà entamé, tout en assurant la rentabilité des fermes.

Mylène Gagnon, notre conseillère en aménagement du territoire et agroenvironnement, a présenté le projet L'agriculture complice de la biodiversité réalisé par la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et les fédérations de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Capitale-Nationale—Côte-Nord et de la Gaspésie—Les-Îles dans le cadre du Plan d'agriculture durable.

Le Sommet s'est terminé <u>par le dévoilement d'une déclaration commune</u> par laquelle les agriculteurs, les chercheurs et les intervenants affirment d'une même voix « vouloir agir en faveur d'une agriculture à la fois plus résiliente face aux conditions adverses que sont les changements climatiques et la perte de la biodiversité, et plus respectueuse de notre environnement ».

AGRICLIMAT – DES FERMES ADAPTÉES POUR LE FUTUR

Phase II (2021-2024)



Une troisième et dernière rencontre du groupe de travail régional a eu lieu le 9 novembre 2023 dans le cadre de la phase II du projet. Celle-ci avait pour objectifs de faire la synthèse des constats du dernier groupe de travail et de déterminer la faisabilité d'actions permettant d'augmenter la séquestration du carbone à la ferme. Il a été question, entre autres, de la dynamique du carbone dans les sols agricoles et du carbone forestier.

Quelques conférences ont été réalisées sur l'adaptation aux changements climatiques ainsi que sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) en agriculture dans le cadre d'activités organisées par quelques clubs conseils en agroenvironnement. La Fédération a animé un atelier d'échange sur l'adaptation aux changements climatiques lors d'une journée organisée par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent pour les entreprises agricoles participant au projet Le Germoir, parcours d'incubation.

Une troisième et dernière rencontre du groupe de travail régional a eu lieu le 9 novembre 2023 dans le cadre de la phase II du projet. Celle-ci avait pour objectifs de faire la synthèse des constats du dernier groupe de travail et de déterminer la faisabilité d'actions permettant d'augmenter la séquestration du carbone à la ferme. Il a été question, entre autres, de la dynamique du carbone dans les sols agricoles et du carbone forestier.

Quelques conférences ont été réalisées sur l'adaptation aux changements climatiques ainsi que sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) en agriculture dans le cadre d'activités organisées par quelques clubs conseils en agroenvironnement. La Fédération a animé un atelier d'échange sur l'adaptation aux changements climatiques lors d'une journée organisée par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent pour les entreprises agricoles participant au projet Le Germoir, parcours d'incubation.





Alexandre Anctil de la Ferme l'Abitibienne, faisant partie du réseau des fermes pilotes Agriclimat, et Mylène Gagnon de la Fédération régionale, ont présenté une conférence sur le bilan carbone à l'assemblée générale annuelle de la Fédération et ils ont participé à une journée de tournage à Saint-Mathieu-de-Rioux avec une équipe du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) en juillet. Les images et entrevues réalisées serviront à la production de capsules vidéo portant sur la réduction des GES en agriculture.

Une tournée de la caravane Agriclimat viendra clore la phase II du projet. Cette activité à la ferme est en préparation et se déroulera en septembre à Saint-Simon-de-Rimouski. Les participants pourront prendre connaissance de différentes stratégies et témoignages de producteurs pour s'adapter aux changements climatiques et pour réduire les émissions des GES pour différentes productions.

GRAND RENDEZ-VOUS RÉGIONAL DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le cadre de cet événement auquel la Fédération régionale a pris part, la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent a présenté les conclusions de son évaluation de la vulnérabilité populationnelle aux changements climatiques. En résumé, les solutions d'adaptation sont complexes et requièrent la mise en commun d'un réseau d'expertises complémentaires pour coordonner une réponse aussi forte qu'efficiente sur le plan régional. Ce « Grand rendez-vous », qui s'est tenu le 19 octobre au Parc du Mont-Saint-Mathieu à Saint-Mathieu-de-Rioux, a permis de présenter une proposition de fonctionnement en vue de développer une démarche audacieuse de collaboration en adaptation. La création d'un espace régional de collaboration en adaptation est proposée conjointement par la Direction de la santé publique et le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent dans le but de soutenir les actions durables et équitables en adaptation aux changements climatiques.

TABLE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT (TREC)

La Fédération participe aux rencontres de la TREC qui est coordonnée par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL). Cette table rassemble les acteurs clés de la région avec l'objectif d'agir de manière concertée pour l'atténuation des changements climatiques. La mise à jour du plan d'action régional de la réduction de la dépendance au pétrole a été au cœur des discussions cette année. Les travaux de la table ont culminé le 19 juin 2024 par la tenue du Rendez-vous bas-laurentien de la transition énergétique : la région en action dans la lutte aux changements climatiques, auquel la Fédération a collaboré et participé. Cet événement a été l'occasion pour la cinquantaine de participants d'échanger sur les efforts de réduction des GES au Bas-Saint-Laurent et sur les actions à entreprendre pour aller vers une sobriété et une efficacité énergétique accrue dans la région.

PLASTIQUES AGRICOLES

Depuis l'entrée en vigueur des dispositions du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises, les vendeurs d'intrants ont l'obligation de mettre en place des programmes de récupération et de recyclage des plastiques qu'ils mettent en marché. Ainsi, les fournisseurs d'intrants agricoles sont responsables des programmes de récupération des plastiques agricoles et ils ont mandaté AgriRECUP pour la mise en place et la gestion de ceux-ci en leur nom. Les programmes de récupération, qui incluent la collecte par point de dépôt et le transport vers des entreprises de recyclage, sont financés par les écofrais prélevés par ces mêmes fournisseurs. Pour l'instant, la collecte des plastiques agricoles se fait par la mise en service de points de dépôt. Les producteurs doivent disposer de leurs plastiques d'ensilage, séparés par catégories (pellicules, sacs silo et toiles, ficelles), dans des sacs de collecte disponibles gratuitement aux points de dépôt. AgriRÉCUP a écarté, a priori, la collecte à la ferme en raison des coûts trop importants qu'un tel service impliquerait pour desservir l'ensemble du Québec. Cependant, il est possible de convenir d'une entente avec les MRC ou tout autre responsable de la collecte des matières résiduelles pour implanter ou maintenir un service de collecte à la ferme qui sera alors financé par une taxe municipale (l'écofrais prélevé n'incluant pas le service de collecte à la ferme). Une rencontre avec un représentant d'AgriRÉCUP a eu lieu le 29 avril dernier afin de discuter des modes de collecte des plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent et la possibilité pour l'organisation de faire des ententes avec les MRC qui souhaitent instaurer une collecte à la ferme.

FAUNE

Chasse au dindon sauvage

En décembre dernier, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a annoncé l'ouverture de la chasse printanière au dindon sauvage dans la zone de chasse 2 au Bas-Saint-Laurent. Le dindon sauvage est une espèce opportuniste qui progresse vers le nord avec les changements climatiques. Depuis 2015, le Ministère observe des dindons sauvages au Bas-Saint-Laurent. En moins de dix ans, cette espèce s'est implantée dans la région, principalement dans les secteurs du Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Le Ministère considère que la population de dindons sauvages est maintenant en phase de colonisation dans le Bas-Saint-Laurent et qu'elle est suffisamment importante pour supporter une chasse sportive. Pour cette première saison, la chasse au dindon sauvage a été permise du 26 avril au 7 mai 2024.

Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs

À l'instar des autres régions du Québec, les oiseaux migrateurs sont arrivés beaucoup plus tôt qu'à l'habitude cette année et on constate une présence plus accrue de bernaches. Le service d'effarouchement a été offert gratuitement aux producteurs durant environ cinq semaines, entre le 15 avril et le 22 mai. Sept effaroucheurs ont patrouillé les secteurs les plus vulnérables de la Fédération régionale afin de surveiller les champs des producteurs et réduire les dommages. En début de saison, les interventions ont surtout été réalisées dans les champs qui ont été semés à l'automne et ceux de luzerne. Par la suite, et ce jusqu'au départ des oies, les effaroucheurs devaient surveiller les nouvelles semences. Selon les données recueillies, elles ont privilégié la région du Kamouraska et de Rivière-du-Loup. En tout, 793 activités d'effarouchement ont été réalisées comparativement à 520 en 2023. Le Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

SOUTIEN INDIVIDUEL AUX PRODUCTEURS

La Fédération régionale a soutenu plusieurs producteurs aux prises avec des problèmes de diverses natures. Voici quelques dossiers qui ont été traités :

- Agrotourisme
- · Cohabitation
- · Cours d'eau
- · Fiscalité foncière agricole
- · Normes et réglementation environnementales
- · Puits municipaux
- Règlements municipaux
- · CN ponceaux et fossés, passage à niveau
- Travaux du ministère des Transports et de la Mobilité durable



FORUM SUR LES ABATTOIRS RÉGIONAUX AU QUÉBEC

Le 21 mars 2024, en collaboration avec la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL) et le MAPAQ, votre Fédération présentait les conclusions de l'étude sur l'abattage mobile en région. Cette journée riche en informations a permis la mise en commun des connaissances sur les différents types d'abattoirs, les besoins des producteurs, la réalité des abattoirs régionaux et la faisabilité du développement d'abattoirs mobiles.

Malgré les conditions météorologiques difficiles, près de 100 participants ont été accueillis à la salle communautaire de Luceville et le même nombre de participants ont pu se connecter virtuellement. La présence d'une cinquantaine de producteurs agricoles en salle démontrait bien l'importance des enjeux de l'abattage pour le Bas-Saint-Laurent.

Cette mobilisation a créé un espace de discussion entre les différents maillons des filières viandes. Il en ressort que beaucoup de travail reste à faire pour consolider nos acquis, mais également développer le secteur de la deuxième et troisième transformation. Les nombreux acteurs impliqués doivent atteindre un consensus sur l'importance du maintien des abattoirs régionaux existants en prenant pleinement conscience que le développement de cette structure nécessitera beaucoup de temps, mais également l'injection considérable de ressources financières.

Notre partenaire, la TCBBSL, travaille à formater toutes les informations et les idées recueillies lors de cette journée. Les deux ateliers de l'après-midi ont généré beaucoup d'informations qui permettront d'avancer sur des projets répondant aux besoins des éleveurs déjà actifs dans la commercialisation de leurs produits, mais également à tous ceux qui aspirent à le faire un jour.

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

La première Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (ESDB) s'est terminée le 31 mars 2024. Elle a été signée en 2021 par les partenaires suivants :

- Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
- Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MRC de la Matanie, de la Mitis, de la Matapédia, de Rimouski-Neigette, de Témiscouata, des Basques, de Rivière-du-Loup et de Kamouraska
- · Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- · Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Les objectifs consistaient à mettre en œuvre des projets mobilisateurs répondant aux enjeux communs de développement, identifiés notamment dans les PDZA, le Plan régional de développement bioalimentaire et le Projet de relance économique de la région. Cette entente permettait de soutenir la mobilisation des acteurs du milieu dans une dynamique d'engagement et d'action pour le développement du secteur bioalimentaire. Au total, 29 projets ont été retenus pour du financement, dont 9 privés et 21 collectifs. L'entente a ainsi injecté 1,26 M\$, mais la valeur des projets dépassait les 4,4 M\$. Le tableau de la page suivante résume les réalisations.

Titre du projet	Nom du promoteur	Coût total du projet	Aide financière du Fonds
Colloque provincial en agriculture durable	Élyme conseil	134 746 \$	20 000 \$
Achat d'équipements et affichage	Projet La Ruche	72 017 \$	15 275 \$
La Ferme école au service du développement durable de l'agriculture du BSL	CFP Mont-Joli-Mitis	122 881 \$	85 296 \$
Poursuite du projet de mise en place de la filière noisetier	Biopterre	107 475 \$	75 000 \$
Services scientifiques pour l'innovation et la transformation durable des produits gourmands au BSL	CDBQ	184 570 \$	89 160 \$
Agriculture en herbe Bas-Saint-Laurent 2022	CFA BSL	23 936 \$	19 249 \$
Développement et commercialisation de nouveaux ferments	Le Labo - Solutions brassicoles	128 340 \$	25 209 \$
Construction d'un poulailler	Ferme Paquet de Plumes inc.	196 435 \$	50 000 \$
Expansion de la Ferme AGAT	Ferme AGAT	259 869 \$	35 000 \$
Le marché public au Vieux-Port de Matane : découvertes agrotouristiques	MRC de La Matanie	1 771 594 \$	100 000 \$
Développement d'une filière d'écomatériaux (chanvre/lin).	Club Fertilisation 2000	29 919 \$	23 774 \$
Consolidation de la production de lin et préparation de la phase préindustrielle de la filière du lin	Innolin - Coopérative de solidarité	113 826 \$	87 326 \$
Poursuite du développement de la filière biologique au Bas-Saint- Laurent	TCBBSL	120 232 \$	96 359 \$
Les Petits ambassadeurs, pour un approvisionnement local des services de garde	COSMOSS	93 357 \$	74 686 \$
Terres agricoles dévalorisées	MRC de Témiscouata	190 000 \$	150 000 \$
Carrefour alimentaire des Basques	Croc-Ensemble des Basques	142 000 \$	40 000 \$
Fumoir de Saint-André	Grégoire Bergeron-Carrière et Léa Cloutier	15 352 \$	7 676 \$
Les serres du Belvédère	Karine Lizotte	130 815 \$	20 000 \$
Développer un modèle de pâturage intensif adapté à la production laitière robotisée	Les Entreprises Géracine inc.	26 197 \$	13 098 \$
Consolider une ferme innovante tournée vers la vente directe et l'agrotourisme	Clément Clerc	20 321 \$	9 844 \$
Établissement d'un pôle de production de semences maraichères destinées aux entreprises dans la MRC des Basques	Coopérative du Moulin	45 122 \$	25 720 \$
Développement de la transformation et de la commercialisation du Bœuf BSL	Le Groupe ADEL	306 553 \$	50 000 \$
Transférer sa ferme	TCBBSL	32 051 \$	24 951 \$
Projet d'expérimentation de cultivars de légumes pour l'approvisionnement institutionnel	Partenaires ESDB - MAPAQ, TCBBSL, CRD	22 491 \$	22 491 \$
Promotion conjointe pour l'ensemble des Marchés publics du BSL	TCBBSL	45 168 \$	45 168 \$
Cohortes de producteurs en production bovine	Les Producteurs de bovins du BSL	33 651 \$	15 372 \$
Maillage et soutien en gestion des entreprises ovines	Club Fertilisation 2000	25 250 \$	20 000 \$
Les retrouvailles ovines de l'Est-du-Québec	Syndicat des producteurs ovins BSL	14 763 \$	7 982 \$
Forum sur l'abattage en région	TCBBSL	21 097 \$	7 098 \$
Coût investissement total des projets		4 430 028 \$	1 255 714 \$

SERVICES OFFERTS AUX PRODUCTEURS

SERVICES DE PROXIMITÉ

Afin de poursuivre son engagement à offrir des services de proximité, la Fédération régionale maintient deux bureaux sur le territoire, l'un à La Pocatière et l'autre à Saint-Antonin, en plus du siège social à Rimouski. Ceci lui permet de mieux répondre aux besoins des producteurs.



CENTRE D'EMPLOI AGRICOLE

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, par le biais de son Centre d'emploi agricole (CEA), est la référence du marché de l'emploi agricole sur tout son territoire. Le CEA est le repère central entre les entreprises agricoles qui recherchent de la main-d'œuvre sur une base permanente, saisonnière ou occasionnelle et les chercheurs d'emploi intéressés par le secteur agricole. Ainsi, le CEA fait la gestion du bassin de main-d'œuvre disponible, identifie les besoins et les problématiques de celle-ci et administre les offres d'emploi.

Avec les années, le réseau des CEA du Québec a établi des contacts et tissé des liens privilégiés avec les producteurs agricoles. Leurs localisations dans les fédérations régionales de l'UPA permettent d'établir une relation de confiance avec les producteurs agricoles, de bien connaître leurs problèmes et besoins spécifiques. L'offre de services des CEA s'articule autour de la dotation (main-d'œuvre locale, main-d'œuvre étrangère et régionalisation), le développement des compétences (PAMT, AgriFrancisation, FermEmploi et CIBLE), la gestion des ressources humaines (service-conseils et AgriRH) et la santé et sécurité au travail (SST et prévention).

Main-d'oeuvre

		Fait	Cible
_	Ententes signées — Avicole	0	0
Programmes	Ententes signées – Lait	12	25
d'apprentissage en	Ententes signées — OMA	2	20
milieu de travail	Ententes signées — Porc	0	0
	Ententes signées - Séricole	0	5
AgriEmploi	Jumelages effectués	10	15
FermEmploi	Jumelages effectués	8	10
AgriFrancisation	Mandats signés	10	10
	Nouvelles formations diffusées	5	5
Collectif de formation agricole	Formations en ligne diffusées	11	10
	Formations en présentiel diffusées	27	15
	Participants formés	419	300

SERVICES OFFERTS AUX PRODUCTEURS

Développement des compétences

Office d'empleie	Permanents reçus	15
Offres d'emplois	Saisonniers reçus	7

Placements de main-d'œuvre locale		Fait	Cible
	Permanents	4	35
	Saisonniers	2	19
	Occasionnels	0	0
	Occasionnels transportés	0	100

Travailleurs étrangers temporaires	EIMT traitées	285	300
	Permis de travail	60	60
	traités		

Ressources humaines

Comiton DU		Fait	Cible
Services RH	Mandats RH réalisés	0	0
AgriRH	Mandats RH réalisés	0	0

Prenez note que le CEA n'avait pas l'accréditation pour faire des mandats dans la dernière année.

Portrait du CEA

Le CEA vit actuellement quelques changements. Tous les départements ont été passés au peigne fin et remis au goût du jour. L'équipe a effectué une épuration du réseau et l'a restructuré pour une meilleure facilité d'utilisation entre ressources. Le CEA procédera désormais à des réunions d'équipe, toutes les deux semaines, pour connaître les projets, les activités et le quotidien de ses membres. Le but de cet exercice est de favoriser un travail d'équipe optimal et de permettre de meilleurs échanges d'informations.

Main-d'œuvre locale : Le palier MO est actuellement souffrant, le départ en congé de maternité de deux ressources ont impacté le service. En restructuration, des modèles sont en création pour une uniformatisation de l'information partagée sur nos plateformes. L'objectif est de bien relancer ces services avec des promotions et des publicités.

Main-d'œuvre étrangère : L'équipe TET est très impliquée. Notre équipe reste à l'affût des actualités et des formations. Des liens ont été établis avec les autres régions pour répondre à nos questions et avoir de bons comparatifs. Dernièrement, de nouveaux clients quittant des compétiteurs nous ont contacté pour obtenir des services. L'objectif est de conserver un service impeccable et efficace.

PAMT : Ce service est celui qui atteint le plus ses cibles et qui performe le mieux. Presque rien n'a été modifié, à l'exception de la ressource au réseau pour améliorer la communication.

Ressources humaines : Ce palier de services est maintenant de retour avec l'intégration de Justine Lussier comme nouvelle prestataire RH. Objectif : faire connaître le service et l'offrir lors de visites.

Projets et nouveau service

Le CEA est à créer des liens avec les centres de services scolaires de la région afin de présenter ses services et faire la valorisation des professions agricoles en 4e et 5e secondaires, la relève de demain. La reprise de contacts avec les différents partenaires d'avant la pandémie est en marche. Beaucoup de beaux partenariats sont possibles avec les MRC et les centres d'emploi locaux pour l'organisation d'activités liées à l'employabilité.

Le CEA travaille aussi sur la possibilité d'organiser des activités d'intégration pour les travailleurs étrangers. Une page Facebook a été créée pour faciliter la publicité et donner un accès direct aux producteurs agricoles et leurs différents responsables. Un nouveau partenaire, la compagnie L'Intègre, offre maintenant différents services aux producteurs en lien avec l'arrivée, l'intégration et le départ des travailleurs étrangers temporaires (TET). Nous sommes aussi en travail uniformisé avec les autres CEA du réseau pour faciliter l'échange d'informations.

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE

Un des axes d'intervention du Collectif en formation agricole du Bas-Saint-Laurent (CFABSL) est d'identifier les besoins en formation des producteurs agricoles, de leur relève et de leur main-d'œuvre. Le CRFABSL se consacre au développement de la formation continue en agriculture. Il a pour rôle de rehausser les compétences et les connaissances des producteurs agricoles en plus de leurs employés et de s'assurer que des formations de qualité sont accessibles pour tous.

Le CFABSL est présent et à l'écoute des identifiés besoins par des partenaires « terrains » et des producteurs. Il s'associe à la Fédération régionale pour rencontrer consulter les producteurs agricoles. Il est constamment en relation avec les maisons les syndicats d'enseignement, locaux groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec les autres collectifs en formation agricole afin d'être à l'affût de nouveaux besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une présence lors d'évènements organisés par les producteurs.

Il déploie un ensemble de stratégies afin de publiciser l'offre de formation. Les résultats de l'année sont remarquables : 45 formations ont été offertes, comparativement à 29 l'an dernier.

Formations	Participants
Grandes cultures et plantes fourragères biologiques	47
Tonte de mouton	7
Intégration et accompagnement des travailleurs étrangers	15
Santé et sécurité en abattage manuel des arbres	8
Organisation du travail et gestion du temps en agriculture	9
Jeunes bergers	10
Jeunes bergers	13
Univers des caractéristiques de saveur en grand contenant niveau 1	17
Univers des caractéristiques de saveur en grand contenant niveau 1	11
Agir en sentinelle pour le milieu agricole	11
Analyse du coût de revient	14
Fabrication de produits d'érable	7
Formation 3-1 acériculture	7
Mise en marché	10
Tenue de livres adaptée aux entreprises agricoles	12
Jeunes ouvriers	10
Jeunes ouvriers	4
Jeunes mécaniciens	10
Jeunes mécaniciens	10
Jeunes trayeurs	3
Jeunes trayeurs	11
Jeunes acériculteurs	15
Jeunes acériculteurs	15
Autoconstruction d'essoreuse à mesclun (BSL)	3
Intégration et accompagnement des travailleurs étrangers	7
Taille des arbres fruitiers	11
Taille des arbres fruitiers	12
Fabrication de produits d'érable	6
Durable et rentable de la prairie à l'étable	28
Durable et rentable de la prairie à l'étable	24
Durable et rentable de la prairie à l'étable	28
Entaillage (asynchrone version en français)	10
Entaillage (asynchrone version espagnole)	1
Fabrication des produits d'érable (asynchrone version française)	9
Fabrication des produits d'érable (asynchrone version espagnole)	1
Espace clos (asynchrone version en français)	1
Cadenassage (asynchrone version en français)	2
Chariot élévateur (asynchrone version en français)	1
SIMDUT (asynchrone version en français)	3
Communication interculturelle (asynchrone version en français) TOTAL	2
IOIAL	426

Pour l'année débutant le 1er juillet 2023 et se terminant le 30 juin 2024





PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Comité de prévention

Afin de mener à bon son rôle, le comité a recours à différents axes d'intervention. D'abord, deux représentants de la Fédération régionale ont participé le 21 février 2024 au colloque annuel de l'UPA et ses partenaires en prévention. Ce dernier se déroulait sous le thème de La prévention dans les espaces clos : soyez conscients des risques avant de perdre conscience! Provenant de toutes les régions du Québec, plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour y assister, dont les responsables de dossiers de prévention des syndicats spécialisés, des intervenants des services de santé, certains inspecteurs en milieu agricole de la CNESST et des producteurs agricoles. Les conférences et présentations alimentent les réflexions au comité de prévention régional.

Le Comité est à l'écoute des besoins identifiés par des partenaires « terrains » et des producteurs. Il est constamment en relation avec le milieu, les syndicats locaux et groupes spécialisés du territoire ainsi qu'avec le Collectif en formation agricole afin de demeurer informé des besoins. Ces contacts privilégiés lui permettent une présence lors d'évènements organisés par les producteurs.

Le comité de prévention de la Fédération régionale s'est réuni le 26 février en visioconférence. Aussi, il est important de souligner la réalisation de rencontres préparatoires aux activités Sécurijour 2024 avec les représentants des syndicats locaux.

Mutuelle de prévention

Durant la dernière année, les 33 entreprises membres de la Mutuelle de prévention au Bas-Saint-Laurent ont bénéficié d'un suivi de leurs installations et d'une révision de leur programme de prévention. En plus de ces avantages, ils ont bénéficié d'une diminution de leur frais de cotisation à la CNESST.

À la suite des visites Prévention + réalisées, trois entreprises deviendrons nouvellement membre de la Mutuelle dès 2025. Ces visites ont pour but de présenter les services et les avantages qu'elle offre. Elles permettent de faire la promotion du service auprès d'une clientèle ciblée.







Activités Sécurijour

Malgré la fin de la subvention offerte par l'Union pour la réalisation des activités Sécurijour, la Fédération a tenu quatre évènements en 2023-2024. Pour une première fois depuis quelques années, l'une de ces formations s'est tenue au printemps.

La réalisation de ces évènements ne serait possible sans la collaboration des membres des syndicats locaux ainsi que la contribution financière de nos précieux commanditaires. En 2023-2024, nous avons eu l'honneur de former près de 150 d'enfants et un montant de plus de 3000\$ a été retourné à ces jeunes en équipement de santé sécurité.

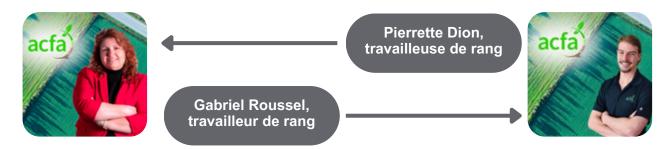
SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent assure la coordination du comité régional sur la santé psychologique. La prévention en santé psychologique agricole au Bas-Saint-Laurent base son action sur la collaboration de plusieurs acteurs, dont le Centre prévention suicide du KRTB, le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent, le réseau de travailleurs de rang d'Au coeur des familles agricoles (ACFA), Unoria, les MRC et la Fédération régionale et ses affiliés. Unoria est partenaire majeur, considérant son soutien financier.

Les principales réalisations du comité :

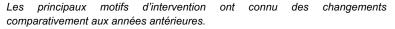
- Le soutien financier par l'entente sectorielle pour la mise en œuvre du plan d'action sur la santé psychologique
- Le renouvellement de la participation d'Unoria comme partenaire majeur
- La loterie de financement pour le service de travailleurs de rang en collaboration avec l'ACFA, Unoria et les commanditaires des prix : Cabanon Donado; BMR Rimouski, division machinerie; Unoria Coopérative; Équipement Agricoles C.P.R. Ltée; la Coop de Saint-Fabien; John Deere / JLD-Laguë; Tanguay
- · La production d'un bulletin Info santé psychologique régional

Dans la dernière année, les travailleurs de rang ont rencontré 77 nouveaux clients et ont réalisé 396 interventions auprès d'anciens et de nouveaux clients. Depuis le début du service, les travailleurs de rang ont aidé et soutenu 297 clients au Bas-Saint-Laurent. Les nouvelles données ne permettent pas de déterminer la proportion homme/femme, ni la production du client. Voir les tableaux à la page suivante.



Principaux motifs d'intervention par ordre d'importance					
2023	2022				
Conflits familiaux/parent- relève	Conflits familiaux/parent- relève				
Problèmes de communication	Problèmes de communication				
Surcharge de travail	Stress/anxiété/insomnie				
4. Stress/anxiété/insomnie	Surcharge de travail				
5. Remise en question professionnelle	5. Séparation divorce6. Changement de production,				
6. Problèmes financiers	encan/vente				

Paramètres	2023	2022	2021	2020
Clients (Nombre)	77	78	61	81
Interventions (Nombre)	396	406	261	322
Ratio Homme / Femme (%)	n/d	68 % /	49 % /	67 % /
Ratio Hollille / Fellille (70)		32 %	51 %	33 %
Type de production				
Lait		52 %	61 %	65 %
Ovins	n/d	12 %	10 %	8 %
Bovins		9 %	15 %	8 %
Autres		27 %	14 %	19 %
Provenance de la demande				
Client lui-même		31 %	51 %	45 %
Famille	n/d	10 %	10 %	21 %
Intervenant agricole		29 %	20 %	14 %
Autres		30 %	19 %	20 %







SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ



Le Service de comptabilité et fiscalité, composé d'une équipe engagée et soucieuse d'offrir un service de qualité, a été secoué, à l'instar de nos producteurs, par les conséquences qui découlent du manque de main-d'œuvre. Celles-ci ont eu des répercussions notamment sur les délais de services, malgré tous les efforts déployés.

Notre partenariat avec le Service de comptabilité et fiscalité de Capitale-Nationale-Côte-Nord est sans aucun doute source de solutions au manque de main-d'œuvre qui nous accable. Déjà, il génère des bénéfices concrets et ce n'est qu'un début.

Un plan d'action triennal a été réalisé et guidera notre organisation vers la vision qu'elle s'est donnée d'être performante, d'offrir une expérience alignée sur les besoins de nos producteurs et d'être un employeur de choix. Ce plan permettra de garder le cap sur un service professionnel distinctif.

Notre expertise comprend la tenue de livres, la réorganisation, l'acquisition, le redressement, l'évaluation et le transfert d'entreprises. Il est aussi possible pour nous d'effectuer la transmission de vos données liées aux programmes Agri et à la paie. Quant aux demandes de crédits d'impôt, aux rapports sur les taxes à la consommation et les autres rapports gouvernementaux, un soutien personnalisé est disponible.

Le Service de comptabilité et fiscalité allie expérience et dynamisme grâce à son équipe diversifiée. Nous ne ménageons aucun effort pour nous assurer de couvrir l'ensemble du territoire par l'entremise de nos bureaux localisés à Rimouski, Saint-Antonin et La Pocatière.











Comment réaliser mon transfert

LE PROCESSUS D'UN TRANSFERT AVEC LE SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ



- Évaluation de la juste valeur marchande et diagnostic global d'entreprise
- Présentation du diagnostic global au propriétaire et à la relève



Rencontre pour établir le plan de transfert



Préparation des instructions fiscales et des budgets prévisionnels



Rencontre multidisciplinaire pour présentation des instructions et des budgets



- Suivi avec le conseiller financier pour obtention du financement
- Envoi des instructions fiscales au notaire
- Optionnel : Plan de suivi annuel sur 5 ans suite au transfert

G:Conseiller en gestion

F:Fiscaliste

M:Rencontre multidisciplinaire



SYNDICAT DE L'UPA DE KAMOURASKA

373 fermes

Mylène Bourque

Maxime Paradis Secrétaire adjoint et conseiller

en vie associative (FUPABSL)



Kamouraska

Réunions:

• Conseil d'administration (cinq rencontres dont trois en visioconférence) : 25 septembre, 12 décembre 2023; 26 février, 7 mars, 11 avril 2024

Présidente

Assemblée générale biennale : 11 octobre 2023

Activités :

- Vente de 150 livrets de la loterie Au cœur de l'agriculture d'ici pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- Participation à la conception de l'exposition de photos du Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation montrant les visages de producteurs laitiers et leur réalité dans le cadre de la présentation de la pièce Run de lait – Conférence de presse (19 septembre 2023) et pièce de théâtre (20 septembre 2023)
- Participation à la journée provinciale en vie syndicale à Lévis (2 novembre 2023)
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski
- (8 mars 2024)
- Participation au forum sur l'abattage à Sainte-Luce (21 mars 2024)
- Participation au café-rencontre Parlons changements climatiques de Solidarité rurale (14 mai 2024)
- Implication et participation à l'évènement du 100e de l'Union à La Pocatière (22 juin 2024)
- Rencontres avec la MRC: PDZA, aboiteaux, récupération des plastiques agricoles
- · Participation à la consultation sur Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)

Appuis et adhésions :

- Activités Sécurijour
- Centre de développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Agricultrice accomplie
- · Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet
- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation
- OBAKIR
- SADC du Kamouraska
- · Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent





Bas-Saint-Laurent

MRC de Rivière-du-Loup

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

250 fermes

Gilles Dupuis

Président

Maxime Paradis

Secrétaire adjoint et conseiller

en vie associative (FUPABSL)

Réunions:

- Conseil d'administration (trois rencontres): 11 septembre, 21 décembre 2023; 6 avril 2024
- Assemblée générale biennale : 26 septembre 2023

Activités :

- Vente de 120 livrets de la loterie Au cœur de l'agriculture d'ici pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- Participation à la journée provinciale en vie syndicale à Lévis (2 novembre 2023)
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski (8 mars 2024)
- Participation au forum sur l'abattage à Sainte-Luce (21 mars 2024)
- Participation à l'évènement du 100e de l'Union à La Pocatière (22 juin 2024)
- · Rencontres avec la MRC : PDZA, récupération des plastiques agricoles
- Participation aux différentes consultations : LPTAA, REA

Appuis et adhésions :

- · Activités Sécurijour
- · Brigade d'incendie de Saint-Arsène
- Carrefour d'initiatives populaires
- Colloque céréales des Producteurs de grains de l'Est du Québec (18 janvier 2024)
- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Expo-Génisses (26 mai 2024)
- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Agricultrice de l'année
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Tournoi de ballon de glace de Saint-Cyprien



TAUX D'ADHÉSION 90%

SYNDICAT DE L'UPA DES BASQUES

186 fermes

Luc Bérubé Président

Vincent Dupont Secrétaire adjoint et conseiller

en vie associative (FUPABSL)



Basques

Réunions:

- Conseil d'administration (quatre rencontres) : 27 septembre, 28 novembre 2023; 28 février, 22 avril 2024
- Assemblée générale biennale : 12 octobre 2023

Activités :

- Vente de livrets de la loterie *Au cœur de l'agriculture d'ici* pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- Collaboration avec la MRC pour la réalisation d'une demande de mise en place de panneaux de sensibilisation « Milieu agricole soyez vigilant » par le MTQ
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Participation aux rencontres de l'Organisme de bassin versant de la rivière Centrale
- · Participation à la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles
- Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski (8 mars 2024)

Appuis et adhésions :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Loterie santé psychologique Bas-Saint-Laurent
- Souper-bénéfice de l'école secondaire de Trois-Pistoles (16 décembre 2023)
- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Démarrage d'entreprise
- Projet artistique Tes objets désorientent mes paysages de l'artiste Mélissa C. Pettigrew
- · Les activités Sécurijour 2024



TAUX D'ADHÉSION 90%



Témiscouata

SYNDICAT DE L'UPA DE TÉMISCOUATA

394 fermes

Yves Marquis

Vincent Dupont Secrétaire adjoint et conseiller

en vie associative (FUPABSL)

Président

Réunions:

• Conseil d'administration (trois rencontres) : 20 septembre, 11 novembre 2023; 1er mai 2024

• Assemblée générale biennale : 3 octobre 2023

· Comité prévention (Sécurijour) : 11 avril 2024

Activités :

- Vente de livrets de la loterie Au cœur de l'agriculture d'ici pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- Collaboration avec la MRC de Témiscouata pour le projet Terres agricoles dévalorisées (TAD)
- Participation aux rencontres de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Séance d'information et de sensibilisation sur la sécurité et la législation de la machinerie agricole (20 février 2024)
- Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski (8 mars 2024)

Appuis et adhésions :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- · Loterie santé psychologique Bas-Saint-Laurent
- Gala découverte de la Chambre de commerce du Témiscouata (4 novembre 2023)
- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Famille agricole
- Réalisation de l'activité Sécurijour (11 mai 2024)

TAUX D'ADHÉSION 89%



SYNDICAT DE L'UPA DE **RIMOUSKI-NEIGETTE**

215 fermes

François Pigeon Président Jean-Guy Lechasseur Secrétaire adjoint

Agent syndical (FUPABSL)

Ousmane Ndiaye



Rimouski-Neigette

Réunions:

- · Conseil d'administration (cinq rencontres) : 20 septembre et 14 novembre 2023; 7 février, 23 avril et
- Assemblée générale biennale : 10 octobre 2023

Activités :

- Vente de livrets de la loterie Au cœur de l'agriculture d'ici pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- · Camp de jour Expo de Rimouski
- Portes ouvertes Mangeons local (10 septembre 2023)
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Soutien au comité de valorisation du Syndicat dans la réalisation de ses activités
- · Suivis du PDZA de la MRC
- Rencontres avec la MRC et représentations pour la rivière Neigette
- · Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski (8 mars 2024)
- Brunch syndical (23 avril 2024)
- · Après-midi de rang
- · Visite des municipalités de la MRC

Appuis et adhésions :

- · Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Partenaireressource
- · Projet Folle avoine
- · Activité de cohabitation harmonieuse de la MRC
- ARABSL
- · Marché public
- · Projet Agriculture en herbe
- Activités Sécurijour
- Projet Incubateur de la TCBBSL





SYNDICAT DE L'UPA DE LA MITIS

230 fermes

Yannick Côté

Marc Tétreault

Président Secrétaire adjoint et agent

syndical (FUPABSL)

Réunions :

• Conseil d'administration (cinq rencontres) : 20 septembre, 11 novembre 2023; 5 mars, 27 mars et 7 mai 2024

• Assemblée générale biennale : 4 octobre 2023

Activités :

- Vente de livrets de la loterie *Au cœur de l'agriculture d'ici* pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- · Révision du PDZA
- Travail en concertation avec l'agent de développement agroalimentaire de la MRC
- Participation à la SADC
- Rencontre étudiant DEP agricole des CFP Mont-Joli—Rimouski
- Participation au comité tactique La Mitis
- · Dossier Fauche d'entretien
- Accaparement des terres avec la MRC
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski (8 mars 2024)
- Partie de sucre pour l'ensemble des producteurs (14 avril 2024)
- Mobilisation en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (19 avril 2024)

Appuis et adhésions :

- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Partenaireressource
- Centre régional d'établissement en agriculture Bas-Saint-Laurent
- Loterie santé psychologique Bas-Saint-Laurent
- Projet Service de développement durable de l'Agriculture de la Ferme-École
- Filière Inolin
- · Patinoire Saint-Gabriel-de-Rimouski
- Projet marché public de Promotion Saint-Gabriel
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Parc thématique agricole municipalité de Sainte-Flavie
- · Caravane de producteurs de La Mitis
- · Marché public Les Hauteurs



SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATANIE

108 fermes

Daniel ReichenbachPrésidentYohann GagnonSecrétaire adjointOusmane NdiayeAgent syndical (FUPABSL)

L'Union des producteurs agricoles

Bas-Saint-Laurent

Matanie

Réunions:

- Conseil d'administration (quatre rencontres) : 21 septembre et 20 décembre 2023; 18 avril et 29 juillet 2024
- Assemblée générale biennale : 2 octobre 2023
- Plusieurs rencontres avec la MRC de La Matanie
- Consultations PDZA de La Matanie : 1er mars 2024

Activités :

- Vente de livrets de la loterie *Au cœur de l'agriculture d'ici* pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- Suivi des actions de la Stratégie locale de développement du secteur agricole de la MRC
- · Accueil des nouveaux producteurs
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski (8 mars 2024)

Appuis et adhésions :

- · CRÉA Bas-Saint-Laurent
- TCBBSL
- · Cohorte Agroleader
- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Relève agricole féminine
- Sécurijour
- Démarche d'appui au Marché public de La Matanie
- · Projet d'amélioration des terres en Matanie

TAUX D'ADHÉSION 88%





Matapédia

SYNDICAT DE L'UPA DE LA MATAPÉDIA

206 fermes

Bruno D'Astous Marc Tétreault Président

Secrétaire adjoint et agent syndical (FUPABSL)

Réunions:

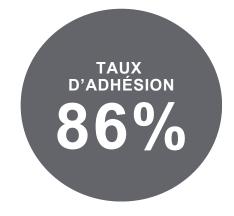
- Conseil d'administration (six rencontres) : 21 septembre, 16 novembre et 21 décembre 2023; 25 février, 6 mars et 2 mai 2024
- Assemblée générale biennale : 5 octobre 2023

Activités :

- Vente de livrets de la loterie *Au cœur de l'agriculture d'ici* pour le maintien des travailleurs de rang au Bas-Saint-Laurent (été 2023)
- Suivi au projet Folle avoine avec le CÉROM
- Participation à la marche de solidarité dans le cadre du Congrès général à Québec (6 décembre 2023)
- Suivi au projet Plantes envahissantes avec l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)
- Participation aux rencontres et projets agricoles de l'OBVMR
- · Suivi au projet de mobilisation syndicale
- · Dossier éolien à Saint-Damase
- Participation à la mobilisation pour une meilleure reconnaissance de la profession à Rimouski (8 mars 2024)
- Mobilisation en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (19 avril 2024)

Appuis et adhésions :

- CRÉA Bas-Saint-Laurent
- TCBBSL
- OBVMR
- Gala reconnaissance Coup de cœur Bas-Saint-Laurent (17 février 2024) catégorie Démarrage d'entreprise
- Santé psychologique agricole
- · Projet d'éveil au monde bioalimentaire
- Semaine matapédienne de l'entrepreneuriat
- Brunch champêtre de Val-Brillant
- Projets de formation Jeune trayeurs et Jeune acériculteur
- · Vitrine Agriculture durable à la Ferme Géracine
- Sécurijour
- · Loterie santé psychologique
- Projet Station ruisseau Saint-Laurent
- · Expo agricole





Association de la relève agricole du **Bas-Saint-Laurent**



ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU BAS-SAINT-LAURENT

188 membres

Cédric St-PierrePrésidentGabriel LepageCoordonnateur (FRAQ)Vincent DupontSecrétaire (FUPABSL)

Réunions:

- Conseil d'administration (quatre rencontres) : 29 novembre 2023;
 13 février, 6 mars et 19 avril 2024
- Assemblée générale annuelle
 25 janvier 2024
- Assemblée générale annuelle de la FRAQ: 14 au 16 mars 2024
- Rencontre du comité activités
 11 juin 2024

Principaux dossiers:

- Représentation de la relève dans quatre groupes spécialisés, huit syndicats locaux et six autres instances présentes au Bas-Saint-Laurent
- · Publication des activités et bons coups réalisés dans les groupes locaux de la relève
- Partenaire du Germoir, parcours d'incubation
- Participation à la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles
- Collaboration à la mise en œuvre d'un salon relève en 2025
- Recherche de financement pour la relance du programme d'aide à la formation continue

- Participation des relèves à des reportages et entrevues médiatiques
- Présence au rendez-vous des décideurs de la FRAQ (20 octobre 2023)
- Participation à la marche pour la relève à Québec (6 décembre 2023)
- Présence d'un représentant de l'ARABSL au Congrès de l'UPA (5-7 décembre 2023)
- Séance d'information pour les membres et participation à la mobilisation du 8 mars au Bas-Saint-Laurent
- Délégation au Congrès de la FRAQ et participation au Défi-FRAQ (14-16 mars 2024)
- Animation d'un kiosque lors de l'Expo-Poc (12 avril 2024)
- Cantine de la relève durant les festivités du 100e de l'UPA à La Pocatière (22 juin 2024)
- Présence à titre de partenaire à la journée réseautage de la TCBBSL (12 juillet 2024)
- · Co-organisation d'activités avec les groupes locaux du territoire
- Promotion d'une dizaine d'activités organisée par les groupes locaux

Les Éleveurs de porcs du Bas Saint-Laurent

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU BAS-SAINT-LAURENT

57 entreprises

Étienne Migneault Président

Marc Tétreault Secrétaire (FUPABSL)

Réunions:

- Conseil d'administration (quatre rencontres) : 20 octobre 2023 (tournée des régions); 12 mars, 8 avril et 3 juillet 2024
- Assemblée générale annuelle : 8 avril 2024
- Semi annuelle des Éleveurs de porcs du Québec (ÉPQ) : 9 et 10 novembre 2023
- Assemblée générale annuelle des ÉPQ : 6 et 7 juin 2024
- · Rencontre Entreprises à forfait : 12 février 2024





Principaux dossiers:

- Relations gouvernementales
- Mécanisme de retrait temporaire de la production
- Capacité d'abattage
- Fermeture de l'abattoir de Vallée-Jonction et détournement des porcs d'abattage
- ASRA 2024 (coût de production, rapport RCGT)
- Planification stratégique des ÉPQ
- Relance de la production porcine
- Soutien aux régions éloignées
- Établissement d'une zone sanitaire pour la SRRP Bas-Saint-Laurent
- Projet Biosécurité avec les ÉPQ
- Activités de promotion générique et commandite de viande de porc (soutien aux cuisines collectives)

- Participation au comité Mise en marché provincial
- Participation aux comités des ÉPQ

LES PRODUCTEURS DE GRAINS DE L'EST DU QUÉBEC

1 047 entreprises

Cédric St-Pierre

Président

Gabriel Lepage

Coordonnateur (FRAQ)

Vincent Dupont

Secrétaire (FUPABSL)



Réunions:

- Conseil d'administration (quatre rencontres) : 9 novembre 2023; 5 février, 27 février et 24 juillet 2024
- Assemblée générale annuelle : 16 février 2024

Principaux dossiers:

- Suivi du marché des grains en région
- État des cultures en région
- Développement des cultures émergentes
- Collaboration avec les Producteurs de grains du Québec dans le but d'améliorer le programme ASREC dans le secteur des grains
- Pression auprès du MAPAQ et de la FADQ pour mettre en place un programme complémentaire à l'ASRA tenant davantage compte des réalités régionales et des coûts de production

- Participation à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains du Québec (21 et 22 février 2024)
- Publication par le président d'une lettre ouverte aux médias régionaux pour faire part de la situation des producteurs de grains dans les régions périphériques et afin de proposer diverses options s'offrant au gouvernement dans le but de mieux épauler les producteurs de grains des régions éloignées (15 septembre 2023)
- Organisation de la 9e édition du Colloque céréales tenu à Rivière-du-Loup et webdiffusé simultanément dans différentes salles à travers le Québec (18 janvier 2024)
- Participation à la journée provinciale des syndicats affiliés organisée par les Producteurs de grains du Québec à Drummondville (13 décembre 2023)





Les Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent LES PRODUCTEURS DE LAIT DU BAS-SAINT-LAURENT

508 entreprises

Gabriel Belzile

Président

Éric Pagé

Secrétaire (FUPABSL)

Réunions:

- Conseil d'administration (six rencontres) : 26 septembre, 8 novembre et 20 décembre 2023; 9 février, 27 février et 12 avril 2024
- Assemblée générale annuelle : 27 février 2024
- Journées de réflexion des Producteurs de lait du Québec (PLQ) : 22 et 23 novembre 2023
- Assemblée générale annuelle des PLQ : 16 et 17 avril 2024

Principaux dossiers:

- · Rapports du Comité canadien des approvisionnements du lait et des ententes nationales
- · Mise à jour sur la production et le marché
- · Situation des approvisionnements
- Commandites de dégustations de vins et fromages : Club optimiste de Saint-Pascal (28 octobre 2023), Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski (17 novembre 2023), Club Optimiste de Trois-Pistoles (11 mai 2024), Salon des vins de Rimouski (16 mai 2024)
- Coût de production et prix du lait
- · Transport du lait
- Plan d'action en développement durable

- Tournée d'information et de consultation 2024 : Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (16 janvier), Saint-Jean-de-Dieu (19 janvier), Rimouski (22 janvier), Matane (23 janvier), Amqui (24 janvier), Dégelis (26 janvier), Mont-Joli (29 janvier), Kamouraska (30 janvier), réunion virtuelle (13 février); dossiers abordés : bilan de l'année laitière, revenu à la ferme, discussion sur la vie associative et démocratique, stratégie à la ferme pour améliorer le ratio solide non gras, empreinte carbone de la production laitière, code de pratiques pour le soin et manipulation des bovins laitiers
- Session de formation pour les nouveaux producteurs: Rivière-du-Loup (28 novembre 2023), Rimouski (29 novembre 2023); objectif: expliquer aux jeunes de la relève les fondements de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective du lait (environ 50 participants)
- Formations pratiques pour optimiser la culture des plantes fourragère : La Pocatière (13 février 2024), Mont-Joli (20 février 2024), Rivière-du-Loup (29 février 2024); animation par un duo de conseillers stratégiques de Lactanet et un conseiller en agroenvironnement



PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES ACÉRICOLES DU BAS-SAINT-LAURENT— GASPÉSIE

658 entreprises

Justin Plourde

Président

Mylène Gagnon

Secrétaire (FUPABSL)



Réunions:

- Conseil d'administration (sept rencontres) : 5 septembre, 19 octobre, 26 octobre et 17 novembre 2023; 8 février, 15 avril et 28 mai 2024
- Assemblée générale annuelle : 26 octobre 2023
- Réunions d'information : 13 et 14 février 2024
- Atelier sur le renouvellement de la planification stratégique de la filière acéricole : 21 novembre 2023
- Assemblée semi-annuelle des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) :
 22 novembre 2023
- Assemblée de réflexion : 29 mai 2024
- Assemblée générale annuelle des PPAQ : 30 mai 2024

Principaux dossiers:

- Suivi de l'émission de contingent de 2023
- Terres publiques : attribution des permis, comité de travail sur le partage de la forêt, secteur d'intérêt acéricole, développement éolien
- Transmission de commentaires et consultation sur le Plan nature 2030
- Tarification et récupération des plastiques acéricoles
- · Réflexion sur le calcul de contingent
- · Guide des bonnes pratiques en acériculture
- Aires protégées
- · Récolte 2024, classement du sirop
- Demandes d'information sur les contingents (démarrage, croissance et relève)

- Préparation du dossier de Mme Sylvie Laliberté au prix Gilles Gauvreau des PPAQ
- Collecte et compilation des informations pour le sondage sur l'avancement de la récolte 2024
- Participation aux rencontres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire
- Participation au comité de travail sur le partage de la forêt d'érables en terres publiques
- Participation au comité de travail sur la récupération des tubulures
- · Participation aux rencontres du CA du Club d'encadrement technique en acériculture de l'Est
- Participation aux rencontres du CA du Créneau d'excellence acéricole Bas-Saint-Laurent-Chaudière-Appalaches
- Participation aux consultations sur les aires protégées au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie
- · Participation au comité de liaison du parc éolien PPAW
- Participation aux rencontres du conseil d'administration de la FUPABSL
- · Programme régional de promotion générique



LES PRODUCTEURS DE BOVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

795 entreprises

Daniel Lajoie

Président

Marc Tétreault

Secrétaire (FUPABSL)

Réunions:

- Conseil d'administration (quatre rencontres) : 27 novembre 2023 ; 23 janvier, 14 février, 22 avril 2024
- · Conseil exécutif (visioconférence) : 23 octobre 2023
- Assemblée générale annuelle : 14 février 2024
- Assemblée générale annuelle des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) : 26 et 27 mars 2024

Principaux dossiers:

- · Coopérative Encans Animaux BSL du Bic, encan spécialisé numérique
- · Projet Cohorte en production bovine
- · Dossier inflation
- · Réception prix région VBP+, lors de l'AGA des PBQ

- · Projet Éveil du monde bioalimentaire
- Souper-conférence sur la vaccination (Mont-Joli et Saint-Alexandre-de-Kamouraska)
- Souper-conférence sur la préparation des veaux (Mont-Joli et Saint-Alexandre-de-Kamouraska)
- · Colloque industrie bovine
- · Visite de l'encan de taureaux de Saint-Martin-de-Beauce
- Atelier sur l'insémination et l'utilisation du pistolet Eyebreed par le CIAQ
- · Acquisition d'un pistolet pour le Bas-Saint-Laurent



SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'OVINS DU BAS-SAINT-LAURENT

142 entreprises

Alexandre Anctil

Président

Ousmane Ndiaye

Secrétaire (FUPABSL)

Réunions:

- Conseil d'administration (six rencontres): 7 septembre (visioconférence), 29 septembre (visioconférence) et 3 novembre 2023; 1er janvier, 8 mai et 29 mai 2024 (visioconférence)
- Assemblée générale annuelle : 13 octobre 2023
- Assemblée générale annuelle des Éleveurs d'ovins du Québec : 16 et 17 novembre 2023

Principaux dossiers:

- Agence de vente des agneaux lourds, prix de l'agneau, informations sur les marchés
- Représentations dans le dossier de la CSPAQ
- Adhésion à la TCBBSL
- Transmission d'une résolution sur l'ASRA 2023

Activités :

- Participation au développement de la filière ovine dans l'Est-du-Québec
- Rencontre par visioconférence sur les offres de contrat à l'Agence de vente des agneaux lourds et état d'avancement des négociations de la convention avec les acheteurs (2 décembre 2023)
- Participation à l'organisation de la formation Tonte de moutons
- Activité sociale du Syndicat avec plus de 60 participants
- Renouvellement adhésion au CRÉA
- Renouvellement adhésion à la TCBBSL
- · Commandite au forum des abattoirs
- Appui au dossier de la santé psychologique de la Fédération régionale

Reconquête ovine dans l'Est-du-Québec :

- Rencontres des conseils d'administration des syndicats des producteurs d'ovins du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
- Retrouvailles ovines : lancement de la Reconquête ovine dans l'Est-du-Québec (28 octobre 2023)
- Journée technique sur les enclos d'hivernage en production ovine avec plus de 80 participants (12 mars 2024)
- Rendez-vous annuel de la Reconquête ovine dans l'Est-du-Québec par visioconférence (13 juin 2024)
- Journée Ovi-plus (31 juillet 2024)







Porte-parole des propriétaires forestiers depuis 66 ans, le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent (SPFBSL) travaille toujours dans l'optique de chercher de nouveaux marchés, d'améliorer les prix, mais aussi de faire reconnaître l'importance de la forêt

SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT

8 682 propriétaires

Maurice Veilleux

Charles-Edmond Landry Secrétaire

Stéphane Forest

Secrétaire

Président

privée et son implication dans les intérêts socioéconomiques et environnementaux, autant auprès de nos élus que de la population. Il regroupe, à ce jour, environ 8 682 propriétaires de boisés privés sur le territoire bas-laurentien (MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata ainsi qu'une partie de la MRC Avignon).

Mise en marché

La dernière année figure parmi les records du SPFBSL. Notre organisation a enregistré une augmentation de la mise en marché des bois à pâtes, papiers, panneaux et biomasse pour atteindre 193 824 tonnes métriques humides. L'ensemble des bois livrés aux usines de transformation par les producteurs forestiers, toutes essences confondues, incluant la biomasse, se chiffrait à 1 314 999 mètres cubes solides (mcs), ce qui représente une somme de 105 800 000 \$. L'objectif demeure le même soit 1 500 000 mcs sur une possibilité forestière de 1 883 700 mètres cubes solides. Le bois de sciage a aussi connu une augmentation de 9,6 % par rapport à l'année précédente à 1 129 102 mcs et celui mis en marché volontairement par le SPFBSL pour les producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, une augmentation de 21,2 %.

Un vent de changement

Depuis février 2024, la direction générale est assurée par M. Stéphane Forest. Ce dernier a acquis une belle expérience au sein de l'UPA ayant cofondé le cabinetconseil BHLF, avocats, et développé des expertises dans les domaines des règlementations municipales, environnementales et les différentes règlementations associées à l'agriculture et la forêt. « M. Forest est une personne qui favorise la concertation, le partenariat avec tous les intervenants et est un adepte du développement régional et durable », a affirmé M. Charles-Edmond Landry, secrétaire. Ce dernier cédait ainsi sa place à la relève après 12 ans de services au SPFBSL.



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA CÔTE-DU-SUD

3 200 propriétaires

Pierre Lemieux

Président



Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud



Au service de plus de 3 200 propriétaires forestiers de la région, le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud a travaillé en 2023-2024 sur différents dossiers. Le plus important d'entre eux a été l'adoption du Règlement sur l'agence de vente du bois de sciage et de déroulage des producteurs de bois de la Côte-du-Sud par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Au préalable, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a entendu ses observations à propos du Règlement, ayant pour objet d'encadrer ses futures activités ainsi que celles des différents intervenants de la filière intéressés, les 7 et 8 novembre 2023. Les trois régisseurs ont pris la cause en délibéré.

L'adoption du Règlement, le 26 juillet 2024, constitue donc une bonne nouvelle. Son entrée en vigueur, prévue pour le 1er février 2025, est porteur d'espoirs pour les producteurs forestiers de la Côte-du-Sud qui auront désormais l'assurance de jouir des meilleures conditions de vente de leurs productions auprès des acheteurs autorisés grâce à la mise en marché collective qui sera maintenant pilotée par le Syndicat.

La prochaine étape sera la négociation d'une Convention de mise en marché avec les acheteurs, prévoyant concrètement les conditions de la relation d'affaires entre ceux-ci et les producteurs de bois. En cas de désaccord, la RMAAQ devra déterminer le contenu de ladite Convention. Malgré le processus administratif substantiel menant à la mise en œuvre de l'Agence de vente du bois de sciage et déroulage, Pierre Lemieux, président du Syndicat, croit plus que jamais à son importance afin que les producteurs de bois obtiennent un meilleur prix pour leur dur labeur.

Mise en marché

En 2023, les producteurs de bois de la Côte-du-Sud ont mis en marché un peu plus de 614 182 m3 apparents ce qui représente une augmentation de 6 % par apport à 2022. La partie commercialisée par l'Agence de vente a compté pour 21,8 % des quantités totales transigées sur la Côte-du-Sud en 2023, alors qu'une proportion de 78,2 % a été dirigée au sciage par les producteurs. Le tableau qui suit présente la quantité et la proportion relative de chaque type de produit par rapport au total transigé en 2023.

Groupe d'essences	Sciage (m³ a	pparents)	Pâte (m³ a	pparents)	Total (m³ a	apparents)
Sapin-épinettes	428 954	69.84 %	1 307	0.215 %	430 261	70.05 %
Autres résineux	15 391	2.51 %			15 391	2.51 %
Peupliers	32 446	5.28 %	80 964	13.20 %	113 410	18.48 %
Feuillus durs	3 477	0.57 %	44 153	7.19 %	47 630	7.76 %
Biomasse			7 490	1.20 %	7 490	1.20 %
Total toutes essences	480 268	78.20 %	133 914	21.80 %	614 182	100 %



L'organisation des agricultrices du Bas-Saint-Laurent est toujours active dans la région. Nous avons à cœur le bien-être des femmes et des familles agricoles. Notre mission est orientée en ce sens. La conciliation travail-famille ainsi que la santé psychologique reste au cœur de nos priorités. L'élaboration d'un projet pour un organisme comme le nôtre reste toutefois ardu. Le travail se poursuit et nous envisageons avancer sur ce front dans la prochaine année.

Pour la première activité de l'année 2023-2024, les

déléguées et les administratrices des Agricultrices du Bas-Saint-Laurent se sont rendues à Trois-Rivières pour l'assemblée générale et le Gala Agricultrices du Québec. Lors de l'assemblée, les membres ont élu une nouvelle présidente. Un nouveau comité exécutif a aussi vu le jour. Au Gala, la région était représentée par Mme Mireille Lavoie dans les catégories Dimension E et Perspective +. Une belle soirée pour souligner l'audace et l'implication des femmes du milieu agricole à la grandeur du Québec. C'était aussi un moment de réseautage et de partage.

En décembre 2023, la deuxième édition de notre évènement automnal a eu lieu dans le cadre de l'assemblée générale. La journée s'est tenue à Saint-Mathieu-de-Rioux où plus de 30 femmes se sont rassemblées pour assister à une conférence de Mme Pierrette Desrosiers. Celle-ci avait pour thème : Bien-être, bonheur et productivité en milieu agricole : comment tout concilier? Les femmes présentes ont pu repartir avec un bagage et des outils pour faire face aux obstacles qu'elles peuvent rencontrer.



LES AGRICULTRICES DU BAS-SAINT-LAURENT

Jessie Rioux

Présidente



La deuxième portion de l'année a été occupée par la préparation du 14e Gala Coup de cœur Bas-Saint-Laurent. Plus de 150 personnes ont assisté à cet évènement annuel tenu en février à Saint-Fabien. Un candidat de chacune des MRC était nominé dans huit catégories différentes. Un bel évènement qui a permis de souligner le travail de gens d'exception.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis quatre fois. Plusieurs rencontres virtuelles ont eu lieu pour les comités de travail ainsi que ceux du Gala.

L'ARTERRE

Faciliter l'accès au monde agricole

Qu'est-ce que L'ARTERRE?

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la



reprise de fermes qui n'ont pas de relève identifiée, l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

Les scénarios d'établissement possibles sont très diversifiés :

- · Le démarrage de nouvelles entreprises par l'acquisition ou par la location d'actifs
- Des partenariats d'affaires pour l'exploitation ou pour l'acquisition
- L'identification d'une relève potentielle ou d'un cédant pour le transfert d'une entreprise agricole

Les services de maillage s'adressent aux clientèles suivantes :

- Les aspirants agriculteurs qui veulent s'établir en agriculture, qu'ils soient issus du milieu agricole ou non
- Les producteurs agricoles n'ayant pas de relève qui souhaitent se retirer et qui veulent assurer la continuité de leur entreprise par l'exploitation de leurs actifs par une relève
- Les propriétaires fonciers qui souhaitent valoriser leurs terres et leurs actifs.

Au cours des six dernières années, au Bas-Saint-Laurent, plus de 225 candidats aspirants et propriétaires nous ont contactés, permettant de réaliser plus de 36 jumelages, et ce, pour différents types de productions, à travers différents types d'ententes. Nous avons contribué à la vitalité et l'occupation dynamique de notre territoire par l'établissement de 22 jeunes familles qui ont participé au démarrage de plus de 15 nouvelles entreprises, en plus d'éviter le démantèlement de 18 d'entre elles. Plus de 6 800 acres ont ainsi été valorisés par ces projets et sont maintenant dans les mains de la relève agricole.

Vous êtes propriétaire d'actifs agricoles et vous aimeriez les valoriser par le biais d'un projet de relève agricole? Vous êtes un propriétaire d'entreprise qui souhaitez la voir se perpétuer, tout en donnant la chance à une relève de vivre de l'agriculture? Vous êtes une relève qui avez le rêve de vous établir en agriculture? L'ARTERRE est là pour vous! Contactez-nous, nos services sont offerts gratuitement sur le territoire du Bas-Saint-Laurent par deux agents de maillage (est et ouest), et ce, grâce au regroupement des huit MRC.



Jonathan Gagné Lavole Secteur est La Mitis - La Matapédia La Matanie - Rimouski-Neigette 1 833 318-2560 Jonathan.bsl@arterre.ca



Jean-Philippe Mainville
Secteur ouest
Kamouraska - Témiscouata
Rivière-du-Loup - Les Basques
1 833 551-7651
Jean-philippe.bsi@arterre.ca



Promotion du secteur

J'aime mon marché

Campagne de publicités sur les marchés publics à la télé et sur les médias sociaux



Cultiver le Bas-Saint-Laurent

Création d'une trousse de promotion du BSL auprès de la relève agricole



Le biolocal au Bas-St-Laurent

Campagne de promotion du secteur biologique bas-laurentien pendant la Semaine Bio canadienne





BILAN 2023-2024

Soutien à la relève et au transfert

8 journées d'information sur le transfert (1 par MRC)



<mark>"incubation</mark> Soutien au démarrage de 15 fermes





Marché institutionnel

sur la rentabilité de la commercialisation des légumes locaux dans les institutions publiques





Formations et événements

Forum sur les abattoirs régionaux



Les retrouvailles ovines



Voyage exploratoire sur la transformation du lait



Les journées acéricoles 2024 (soutien à l'organisation)



et plusieurs autres activités...

La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent **rassemble les partenaires** du secteur bioalimentaire dans le but d'**identifier les enjeux** importants, d'**élaborer des solutions** collectives et de mettre en place des projets pour le Bas-Saint-Laurent bioalimentaire.







SCF CONSEILS BAS-SAINT-LAURENT

Société de comptables professionnels agréés

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent poursuit son développement et est toujours à la recherche d'informations à la fine pointe des changements fiscaux et des programmes agricoles pour répondre aux questions et attentes de sa clientèle. Grâce au soutien de Mme Gina Guy et de son équipe du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, il offre une gamme de services comptables et fiscaux de qualité.



SCF Conseils Bas-Saint-Laurent Inc.

Société de comptables professionnels agréés

Dans la dernière année, l'organisation a continué le processus d'uniformisation des pratiques en lien avec le réseau des SCF Conseils. De plus, il a maintenu une collaboration étroite avec la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord dans un souci d'amélioration constante des services de comptabilité et de fiscalité. Dans cet esprit, Mme Josiane Rivard, CPA, assure la direction conjointe des SCF Conseils du Bas-Saint-Laurent et de Capitale-Nationale—Côte-Nord, depuis septembre 2023.

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent offre des services et des produits spécialisés favorisant la croissance de vos entreprises. À partir de vos états financiers, il propose des ratios établis à partir de vos données, par exemple, des ratios essentiels pour comparer : liquidité, solvabilité et rentabilité. Grâce au Réseau des SCF Conseils, vous avez accès à ces comparables d'une durée de cinq ans ainsi qu'à une base de données provinciale, dans le but de connaître votre taux d'efficacité, votre capacité de remboursement et plus encore.

SCF Conseils Bas-Saint-Laurent est là pour vous fournir de judicieux conseils. Il met à votre disposition le savoir-faire incomparable de ses professionnels afin de faire progresser positivement votre entreprise. Cette équipe d'experts est à votre disposition dans les trois centres de services du territoire : La Pocatière, Rimouski et Saint-Antonin.



PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

30 octobre 2024

Claire P. Beaulieu Directrice régionale

Gina Guy Directrice des services financiers et informatiques

Yan Gosselin Directeur des services aux producteurs et du développement régional

Mathieu Bernier Directeur en fiscalité

Dany Bérubé Secrétaire à la vie syndicale et en comptabilité et fiscalité

Brigitte Bond Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité
Isabelle Bourgault Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité

Stéphanie Bourget Secrétaire

Julien Brochu Conseiller en comptabilité et fiscalité

Evelyne Castonguay Adjointe administrative

Lynda Deschênes Conseillère en vie syndicale

Guy Dionne Conseiller administratif

Nadia Donohue Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité

Chantale Dubé Conseillère en aménagement du territoire, environnement et faune

Vincent Dupont Conseiller en vie syndicale et responsable de la Mutuelle de prévention

Mylène Gagnon Conseillère en vie syndicale, aménagement du territoire, agroenvironnement,

commercialisation et secrétaire de groupes spécialisés

Micheline Garon Conseillère en vie syndicale et secrétaire adjointe de groupes spécialisés

Daniel Gaudreault Technicien spécialisé en comptabilité et fiscalité

Edward Harrisson Conseiller en comptabilité et fiscalité

Annie Huot Conseillère en vie associative

Camylle Lajoie Adjointe administrative

Louise Langelier Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité

Martin Lavoie Conseiller en comptabilité et fiscalité

Sindy Lévesque Technicienne spécialisée en comptabilité et fiscalité

Lorraine Lizotte Adjointe administrative

Justine Lussier Coordonnatrice du Centre d'emploi agricole

Ousmane Ndiaye Conseiller en vie syndicale et répondant en formation agricole

Cathy Ouellet Secrétaire à la vie syndicale

Éric Pagé Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés

Maxime Paradis Conseiller en communications et en vie associative

Christine Pelletier-Proulx Assistante-comptable

Guylaine Proulx Commis administrative

Marc Tétreault Conseiller en vie syndicale et secrétaire de groupes spécialisés

NOTES

NOTES

NOTES